

Projet Oléoduc Énergie Est

Rapport de données techniques :
Espèces floristiques d'intérêt pour la
conservation –
Pipeline au Québec

Décembre 2014

Préparé pour :

Oléoduc Énergie Est Itée

Calgary, Alberta

Préparé par :

Groupe Conseil UDA inc.

Saint-Charles-sur-Richelieu, Québec

En collaboration avec :

Biodiversité Conseil Inc.

Montréal, Québec

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	1-1
1.1	RAISON D'ÊTRE DU RDT.....	1-1
1.2	LIMITES SPATIALES.....	1-1
2	MÉTHODOLOGIE.....	2-1
2.1	ACQUISITION DES DONNÉES EXISTANTES.....	2-1
2.2	INVENTAIRE.....	2-1
2.2.1	Objectifs.....	2-1
2.2.2	Zone d'inventaire.....	2-2
2.2.3	Période d'inventaire.....	2-2
2.2.4	Permis d'inventaire.....	2-3
2.2.5	Méthodologie d'inventaire.....	2-3
2.2.6	Effort d'inventaire.....	2-6
2.2.7	Équipement et matériel.....	2-7
2.2.8	Gestion des données.....	2-7
2.2.9	Considérations taxonomiques.....	2-8
2.2.10	Limitations.....	2-8
3	RÉSULTATS.....	3-1
3.1	DONNÉES EXISTANTES.....	3-1
3.1.1	Aires protégées.....	3-1
3.1.2	Espèces d'intérêt pour la conservation.....	3-2
3.2	RÉSULTATS D'INVENTAIRE.....	3-2
3.2.1	Observations générales.....	3-2
3.2.2	Espèces d'intérêt pour la conservation.....	3-3
3.2.3	Évaluation de la santé des arbres.....	3-12
4	CONCLUSION.....	4-1
5	RÉFÉRENCES.....	5-1

Liste des tableaux

Tableau 2-1	Habitats potentiels des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblés lors de l'inventaire.....	2-4
Tableau 2-2	Effectif des stations inventoriées par type de milieu selon la dominance du couvert.....	2-6
Tableau 3-1	Mentions d'occurrences floristiques connues répertoriées dans la ZIP.....	3-2
Tableau 3-2	Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation inventoriées dans la ZIP.....	3-3

Liste des annexes

ANNEXE A	Stations d'inventaire floristique 2013-2014
ANNEXE B	Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées
ANNEXE C	Espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être inventoriées
ANNEXE D	Liste des espèces floristiques inventoriées
ANNEXE E	Liste des espèces exotiques envahissantes inventoriées
ANNEXE F	Résultats d'inventaire floristique 2013-2014
ANNEXE G	Évaluation de l'état de santé des noyers cendrés

Abréviations

CDPNQ	Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
CIC	Canards Illimités Canada
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
COSEPAC	Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
DHP	diamètre à hauteur de poitrine
ÉES	évaluation environnementale et socioéconomique
GPS	<i>Global positioning system</i>
LEMV	<i>Loi sur les espèces menacées ou vulnérables</i>
LEP	<i>Loi sur les espèces en péril</i>
MAPAQ	ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MDDEFP	ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MDDELCC	ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MDDEP	ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MENV	ministère de l'Environnement
MRC	municipalité régionale de comté
MRN	ministère des Ressources naturelles
MRNF	ministère des Ressources naturelles et de la Faune
NAD 83	<i>North American Datum of 1983</i>
RDT	rapport de données techniques
SIG	système d'information géographique
ZÉE	zone d'étude étendue
ZI	zone d'inventaire
ZIP	zone d'implantation du Projet

1 INTRODUCTION

Ce document intitulé : « **Rapport de données techniques (RDT) : Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation – Pipeline au Québec** » se veut un complément d'information à la **Section 8 : Végétation et milieu humide, Volume 2, Partie D de l'évaluation environnementale et socioéconomique (ÉES)** d'octobre 2014 Projet Oléoduc Énergie Est (ci-après désigné le « Projet »).

1.1 Raison d'être du RDT

Afin de documenter la présence d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation dans le cadre du Projet, un inventaire floristique a été réalisé par la firme Biodiversité conseil inc. Le présent rapport a pour objet de présenter la méthodologie et les principaux résultats de cet inventaire. Il rapporte également les données existantes relatives aux occurrences connues et à l'écologie des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation.

Ce rapport n'a pas pour objet de discuter des effets anticipés du Projet et des mesures d'atténuation relatives aux espèces floristiques puisque cet exercice est documenté dans le cadre de l'ÉES d'octobre 2014.

Toutefois, il importe de préciser que les données recueillies et présentées ci-après sont intégrées au système d'information géographique (SIG) et à la cartographie détaillée du tracé et seront prises en compte lors des activités de construction et d'exploitation du Projet conformément aux engagements exposés dans l'ÉES d'octobre 2014.

1.2 Limites spatiales

Les limites spatiales considérées pour l'inventaire floristique sont :

- la zone d'implantation du Projet (ZIP) qui correspond à :
 - l'emprise permanente du pipeline¹ et l'aire de travail temporaire adjacente nécessaire aux activités de construction du pipeline (totalisant environ 60 m de largeur);
 - la superficie utilisée pour la construction des onze stations de pompage (chacune mesurant environ 300 m par 300 m);
- la zone d'inventaire (ZI) qui inclut les habitats potentiels prioritaires identifiés dans l'emprise du Projet. Les inventaires ont été réalisés à des stations positionnées à l'intérieur de la ZIP suite à un exercice de sélection des habitats potentiels susceptibles d'abriter des espèces d'intérêt pour la conservation;

¹ La longueur totale du pipeline au Québec est de l'ordre de 713 km. Le Projet prévoit l'installation de deux conduites adjacentes à l'intérieur d'une seule emprise, sur une distance d'environ 25 km entre les municipalités de Cacouna et de Saint-Antonin. Ainsi, la longueur totale de l'emprise du pipeline au Québec est de l'ordre de 688 km.

- la zone d'étude étendue (ZÉE) correspondant au corridor initial d'implantation du Projet. Les limites de la ZÉE sont celles qui ont été utilisées pour extraire les occurrences connues à partir des bases de données existantes.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Acquisition des données existantes

Les données existantes relatives aux occurrences connues d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation sont principalement colligées par :

- le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ);
- le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Préalablement aux inventaires terrain, les principales sources de données recueillies et utilisées afin d'étudier les espèces floristiques d'intérêt pour la conservation et leurs habitats incluent :

- les occurrences et mentions répertoriées dans la base de données du CDPNQ (2013);
- les données provenant de la couche écoforestière (FORGEN-TERGEN) du ministère des Ressources naturelles (MRN, 2013);
- les orthophotos en couleur haute résolution acquises dans le cadre du Projet;
- les données cartographiques relatives aux milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) réalisée par Canards Illimités Canada (CIC) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2010) et des Plans régionaux de conservation des milieux humides de CIC (2012);
- la liste d'espèces du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) (2014);
- la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, c 29) (LEP);
- la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (chapitre E-12.01) (LEMV).

De plus, certaines publications gouvernementales et articles scientifiques ont aussi été consultés.

2.2 Inventaire

2.2.1 Objectifs

L'inventaire des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation réalisé dans le cadre du Projet visait spécifiquement à :

- identifier et localiser les espèces floristiques d'intérêt pour la conservation présentes dans les habitats potentiels prioritaires préalablement identifiés dans la ZI.

2.2.2 Zone d'inventaire

Tel que précisé antérieurement, la ZI correspond aux secteurs couverts dans le cadre de l'inventaire. Plus spécifiquement pour l'inventaire floristique, la ZI correspond à des stations présélectionnées dans les divers habitats potentiels prioritaires associés aux espèces floristiques d'intérêt pour la conservation. L'Annexe A illustre la ZI.

Les habitats potentiels prioritaires pour les espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ont été identifiés en tenant compte des connaissances sur les espèces ciblées et leurs besoins spécifiques en termes d'habitat (Petitclerc *et al.*, 2007; Dignard *et al.*, 2008; Comité Flore québécoise de FloraQuebeca, 2009; Couillard *et al.*, 2012).

La cartographie écoforestière (MRN, 2013) et les données cartographiques relatives aux milieux humides (CIC et MDDEFP, 2013; CIC, 2012) ont été utilisées pour identifier les habitats potentiels prioritaires dans la ZI.

Des stations d'inventaire ont été localisées afin de couvrir systématiquement tous les types d'habitats potentiels prioritaires. Par ailleurs, les stations ont été localisées afin d'assurer une bonne répartition géographique et de couvrir l'ensemble des milieux propices d'un bout à l'autre de la ZIP.

En plus des stations d'inventaire présélectionnées, certains points d'observation ont été ajoutés afin de noter les observations spontanées d'espèces floristiques, notamment celles levées par les équipes agroforestières.

Par ailleurs, certaines stations présélectionnées n'ont pas été inventoriées, puisqu'elles ne correspondaient pas aux caractéristiques d'habitat recherchées, parce que l'habitat avait été détruit ou récemment perturbé.

2.2.3 Période d'inventaire

Les périodes d'inventaire typiquement couvertes pour l'identification des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation incluent la floraison printanière (hâtive) et la floraison estivale (tardive).

Un premier inventaire a été réalisé en 2013 en fonction de la ZIP considérée à ce moment. La période de floraison estivale a été couverte par les inventaires qui se sont échelonnés entre le 2 juillet et le 9 octobre 2013.

En 2014, les efforts d'optimisation du tracé sur la base de considérations techniques, environnementales et d'acceptabilité sociale se sont poursuivis. Ainsi, certains segments du tracé ont considérablement changé et ont nécessité la réalisation d'inventaires complémentaires. En 2014, les deux périodes favorables aux espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ont été couvertes dans le cadre des inventaires réalisés entre le 2 mai et le 23 septembre 2014.

Par ailleurs, des inventaires complémentaires visant à évaluer l'état de santé des occurrences de noyer cendré (*Juglans cinerea*) répertoriées ont eu lieu du 26 août au 8 septembre, ainsi que le 6 et le 7 octobre 2014.

2.2.4 Permis d'inventaire

Aucun permis d'inventaire n'est nécessaire à la réalisation des inventaires relatifs aux espèces floristiques d'intérêt pour la conservation.

2.2.5 Méthodologie d'inventaire

2.2.5.1 Espèces ciblées

Les espèces floristiques ciblées par l'inventaire étaient celles désignées au fédéral en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, c 29) (LEP), ou évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC, 2014) ou encore, au provincial, celles désignées par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (chapitre E-12.01) (LEMV) ou considérées par le MDDELCC comme espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (MDDELCC, 2014).

Une liste préliminaire d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation a été dressée à partir des occurrences connues dans la ZÉÉ (CDPNQ, 2013). La liste préliminaire a, par la suite, été bonifiée en tenant compte des habitats plus spécifiquement présents dans la ZI, des aires de répartition connues, des connaissances spécifiques des membres de l'équipe de botanistes relatives au territoire et des probabilités de découvertes.

La liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées pour la réalisation de l'inventaire comptait quelque 113 espèces (Annexe B).

2.2.5.2 Habitats potentiels

Les habitats potentiels susceptibles d'abriter des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ont été déterminés en faisant la correspondance entre les caractéristiques de leurs habitats préférentiels tels que décrits dans la littérature et les données relatives à la ZIP.

Quatre grands types d'habitats potentiels sont considérés comme prioritaires pour les 113 espèces d'intérêt pour la conservation ciblées (Tableau 2-1). Les critères de sélection qui sous-tendent la sélection des habitats et la description des espèces dominantes sont également présentés au Tableau 2-1.

Puisqu'ils représentent des habitats importants pour de nombreuses espèces d'intérêt pour la conservation, tous les milieux humides identifiés dans les données de base disponibles ont été sélectionnés, à priori, comme des habitats potentiels.

Pour ce qui est des habitats forestiers, une sélection multicritères a été réalisée. Des stations ont été présélectionnées de façon à couvrir un large spectre de milieux.

Tableau 2-1 Habitats potentiels des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblés lors de l'inventaire

N°	Habitats potentiels prioritaires	Source de données	Critère	Indicateur
1	Milieux humides, incluant les marais, les marécages, les tourbières, les prairies humides et les étangs	Cartes écoforestières (MRN)	Présence d'espèce dominante ou codominante	Érable argenté (EA)
				Frêne noir (FO)
				Thuya occidental (TO)
				Feuillu humide (FH)
		Code de terrain	Classe de drainage	Mauvais ou très mauvais (≥ 50)
				Aulnaie (AL)
				Dénudé humide (DH)
Données cartographiques (CIC; CMM)	Tous les milieux humides répertoriés	Eau (EAU)		
		Site inondé (INO)		
2	Vieux peuplements de plus de 80 ans incluant des peuplements de feuillus, mixtes ou résineux	Cartes écoforestières (MRN)	Âge du peuplement	Vieux inéquien (VIN) Vieux (VIR) 90 ans et plus
3	Les forêts feuillues riches incluant les érablières, les chênaies, les hêtraies, les peupleraies et les frênaies	Cartes écoforestières (MRN)	Présence d'espèce dominante ou codominante	Érable argenté (EA)
				Érable à sucre (ES)
				Érable à sucre et/ou rouge (ER, EO)
				Feuillu tolérant (FT)
				Feuillu humide (FH)
				Frêne d'Amérique (FA)
Classe de drainage	Âge du peuplement	≥ 50 ans Jeunes inéquien (JIN) Vieux inéquien (VIN) Vieux (VIR)		
		Excessif à mauvais (≤ 50)		
4	Autres habitats potentiels	Cartes écoforestières (MRN)	Présence d'espèce dominante ou codominante	Érable rouge (EO) (≤ 50 ans)
				Pin blanc (PB)

2.2.5.3 Caractérisation des habitats

La caractérisation des habitats potentiels prioritaires a été réalisée dans une zone circulaire de 11,28 m de rayon, positionnée au centre de chaque habitat potentiel sélectionné. Pour chaque station, la communauté végétale vasculaire (arbres, arbustes et plantes herbacées) a été identifiée et notée.

La caractérisation consistait à évaluer le recouvrement de chaque espèce observée selon six classes préétablies (moins de 1 %, 1 à 5 %, 6 à 25 %, 26 à 50 %, 51 à 75 %, 76 à 100 %), et ce, pour chacune des trois strates de végétation (arborescente [≥ 7 m], arbustive [< 7 m] et herbacée [latifoliée, fougère, graminioïde]) à l'intérieur des stations d'échantillonnage. Le type de substrat a aussi été noté pour chacune des stations.

2.2.5.4 Recherche d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation

La présence d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation a été recherchée par battue à l'intérieur des stations circulaires et lors des déplacements à l'intérieur de la ZIP.

Les espèces floristiques trouvées ont été identifiées, localisées à l'aide d'un système de positionnement géographique (GPS) et dénombrées.

Les secteurs adjacents à la ZI ont aussi été fouillés de façon à établir l'étendue des colonies, lorsque nécessaire.

2.2.5.5 Évaluation de l'état de santé des noyers cendrés

Depuis quelques années, la santé des noyers cendrés, une espèce d'intérêt pour la conservation, est menacée par la progression d'un agent pathogène fongique exotique (*Sirococcus clavigignenti-juglandacearum*) appelé le chancre du noyer cendré (Environnement Canada, 2010).

Le noyer cendré possède les statuts d'espèce en voie de disparition au fédéral et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au provincial. Par ailleurs, cette espèce fait l'objet d'un programme de rétablissement en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) (Environnement Canada, 2010).

Dans le cadre de l'inventaire relatif aux espèces floristiques d'intérêt pour la conservation, une évaluation de l'état de santé des noyers cendrés inventoriés dans le cadre du Projet a donc été effectuée.

L'approche méthodologique retenue s'inspire de divers documents produits par les instances gouvernementales ou organismes non gouvernementaux suivants :

- Environnement Canada (2010);
- Ontario Ministry of Natural Resources (2013);
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (s.d.).

L'équipe d'inventaire s'est rendue sur les sites des occurrences répertoriées et a effectué une battue afin de valider la présence d'autres individus de noyer cendré (diamètre à hauteur de poitrine [DHP] > 2 cm) à proximité des occurrences répertoriées. Cette battue a été réalisée à l'intérieur de la ZIP, sur une distance d'environ 100 m, soit 50 m de part et d'autre d'une occurrence (en fonction des conditions de terrain par rapport à l'habitat propice du noyer cendré).

Pour chaque occurrence de noyer cendré, des données ont été relevées à l'aide d'un formulaire intégré au GPS et des photos ont été prises.

Une combinaison de divers critères a été utilisée pour évaluer l'état de santé des noyers cendrés, notamment le pourcentage de la circonférence du tronc affecté par le chancre, ainsi que le pourcentage de mortalité de la cime.

L'analyse des données recueillies au terrain permet de catégoriser l'état de santé de chaque arbre. Les noyers cendrés considérés « sains » sont :

- tous les arbres dont le DHP est supérieur ou égal à 2 cm, dont 70 % ou plus du houppier est vivant et dont 20 % et moins de la circonférence du tronc principal (incluant l'empatement) est affecté par le chancre;
- tous les arbres dont le DHP est supérieur à 2 cm et dont au moins 50 % du houppier est vivant et dont le tronc principal et l'empatement ne montrent aucun signe visible de la maladie.

2.2.5.6 Autres observations

Lors des déplacements et des inventaires dans la ZI, la présence d'espèces exotiques envahissantes a aussi été notée.

Pour faciliter la collecte de ces données, une liste des espèces floristiques exotiques envahissantes susceptibles d'être retrouvées le long de la portion du tracé situé au Québec a été dressée préalablement aux inventaires (Annexe C).

2.2.6 Effort d'inventaire

Au total, 581 stations d'inventaires ont été inventoriées (Annexe A). Les stations inventoriées ont été classées en fonction de la composition dominante du couvert forestier observé au terrain (Tableau 2-2). Quelque 287 stations ont été inventoriées en milieux humides et 294 en milieux terrestres.

Tableau 2-2 Effectif des stations inventoriées par type de milieu selon la dominance du couvert

Type de milieu	Nombre de stations
MILIEU HUMIDE	
Étang	4
Marais et prairie humide	12
Marécage	148
Tourbière ouverte	8
Tourbière semi-boisée et boisée	115
Total :	287

Tableau 2-2 Effectif des stations inventoriées par type de milieu selon la dominance du couvert

Type de milieu	Nombre de stations
MILIEU TERRESTRE	
Friche	
Friche arborescente	8
Friche arbustive	5
Friche herbacée	2
Forêt feuillue	
Érablière	97
Forêt à feuillus mélangés	17
Frênaie	2
Hêtraie	10
Peupleraie	6
Plantation feuillue	8
Forêt mixte	94
Forêt résineuse	
Cédrière	2
Forêt de résineux mélangés	7
Pessière	15
Pinède à pin blanc	8
Plantation résineuse	2
Prucheraie	3
Sapinière	8
Total :	294

2.2.7 Équipement et matériel

Les équipes d'inventaires étaient pourvues de loupes, d'ordinateurs de terrain (NOMAD ou SX-Pad), d'un GPS, d'appareils photo et de guides floristiques. Le système de référence *North American Datum* 1983 (NAD 83) a été utilisé. Cette configuration du GPS a été vérifiée avant chaque première utilisation quotidienne.

2.2.8 Gestion des données

Des ordinateurs de terrain ont été utilisés pour la collecte des données afin de réduire le temps d'entrée des données et les risques d'erreur. Les données recueillies ont aussi été géoréférencées et intégrées dans un système d'information géographique (SIG). Une vérification de la qualité des données a été faite sur une base hebdomadaire.

2.2.9 Considérations taxonomiques

Les espèces ont été identifiées selon Marie-Victorin (1995) et Flora of North America (1993+) ou à l'aide d'autres références spécifiques selon les groupes d'espèces. La taxonomie utilisée est conforme à la base de données du réseau Canadensys-VASCAN (Brouillet *et al.*, 2013).

2.2.10 Limitations

Il existe des limites quant à la portée des inventaires floristiques réalisés. Considérant la courte période d'inventaire, l'étendue du territoire et la tenure privée de la majorité des terres, certaines autorisations pour relevés d'inventaires n'ont pu être obtenues auprès des propriétaires concernés, limitant par le fait même l'accès à certains sites préalablement ciblés suite à l'analyse des documents de référence.

3 RÉSULTATS

3.1 Données existantes

3.1.1 Aires protégées

La ZIP traverse deux aires bénéficiant d'un statut d'aire protégée dont une réserve naturelle reconnue et protégée en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (chapitre C-61.01) et un habitat floristique désigné en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (chapitre E-12.01) soit :

- la réserve naturelle des Battures de Saint-Augustin-de-Desmaures : Cette réserve est située à environ 10 km à l'ouest du pont de Québec et s'étend sur un segment de plus de 10 km le long du littoral nord du fleuve Saint-Laurent. D'une superficie de 374,2 ha, cette réserve naturelle présente une importante diversité floristique (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs [MDDEP] et Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel, 2011). La couverture végétale est très diversifiée et composée de zones forestières, de marécages arbustifs, de marais littoraux et de végétation aquatique submergée. La réserve naturelle héberge quatre espèces d'intérêt pour la conservation : la gentiane de Victorin (*Gentianopsis procera* ssp. *macounii* var. *victorinii*), une espèce désignée menacée par la LEP et la LEMV; la cicutaire de Victorin (*Cicuta maculata* var. *victorinii*), une espèce désignée préoccupante par la LEP et menacée par la LEMV; la vergerette de Provancher (*Erigeron philadelphicus* var. *provancheri*), une espèce désignée préoccupante par la LEP et menacée par la LEMV; et l'ériocaulon de Parker (*Eriocaulon parkeri*), une espèce désignée menacée par la LEMV (MDDEP et Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel, 2011).
- l'habitat floristique de la Rivière-des-Mille-Îles : Cet habitat floristique d'une superficie de 262,4 ha correspond au lit et au littoral de la rivière des Mille Îles, jusqu'à la ligne naturelle des hautes eaux. Elle comprend deux segments distincts : un premier correspond à une bande riveraine de 200 m entre l'île aux Vaches et l'île Saint-Pierre, alors que le second s'étend sur une douzaine de kilomètres de l'île Saint-Jean, à l'ouest, jusqu'à la rivière des Prairies, à l'est. Il abrite des populations de carmantine d'Amérique (*Justicia americana*), une espèce désignée menacée par la LEP et la LEMV, ainsi que de lézardelle penchée (*Saururus cernuus*), une espèce désignée menacée par la LEMV (MDDELCC, 2014).

3.1.2 Espèces d'intérêt pour la conservation

La consultation des données existantes a permis de confirmer la présence de mentions pour 13 espèces floristiques d'intérêt pour la conservation dans la ZIP (Tableau 3-1).

Tableau 3-1 Mentions d'occurrences floristiques connues répertoriées dans la ZIP

N°	Nom français	Nom latin	Nombre de mentions	Localisation
1	Bident d'Eaton	<i>Bidens eatonii</i>	2	Lévis et Saint-Augustin-de-Desmaures
2	Carmantine d'Amérique	<i>Justicia americana</i>	1	Terrebone
3	Cicutaire de Victorin	<i>Cicuta maculata</i> var. <i>victorinii</i>	2	Lévis et Saint-Augustin-de-Desmaures
4	Eriocaulon de Parker	<i>Eriocaulon parkeri</i>	1	Saint-Augustin-de-Desmaures
5	Gentianopsis de Victorin	<i>Gentianopsis virgata</i> ssp. <i>victorinii</i>	1	Saint-Augustin-de-Desmaures
6	Gratiolle du Saint-Laurent	<i>Gratiola neglecta</i> var. <i>glaberrima</i>	1	Saint-Augustin-de-Desmaures
7	Isoète de Tuckerman	<i>Isoetes tuckermanii</i>	2	Lévis et Saint-Augustin-de-Desmaures
8	Lindernie estuarienne	<i>Lindernia dubia</i> var. <i>inundata</i>	1	Saint-Augustin-de-Desmaures
9	Lycophe du Saint-Laurent	<i>Lycopus americanus</i> var. <i>laurentianus</i>	1	Saint-Augustin-de-Desmaures
10	Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	1	Saint-Augustin-de-Desmaures
11	Physostégie de Virginie	<i>Physostegia virginiana</i> var. <i>granulosa</i>	1	Saint-Augustin-de-Desmaures
12	Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	1	Trois-Rivières
13	Zizanie naine	<i>Zizania aquatica</i> var. <i>brevis</i>	2	Lévis et Saint-Augustin-de-Desmaures

SOURCE : CDPNQ, 2013.

3.2 Résultats d'inventaire

3.2.1 Observations générales

Au total, 622 espèces floristiques, appartenant à 126 familles, ont été dénombrées dans le cadre de l'inventaire. La liste complète des espèces floristiques inventoriées peut être consultée à l'Annexe D. L'Annexe E rapporte, quant à elle, les espèces exotiques envahissantes observées pendant l'inventaire.

3.2.2 Espèces d'intérêt pour la conservation

Au total, 28 espèces floristiques d'intérêt pour la conservation appartenant à 21 familles différentes ont été inventoriées dans les habitats potentiels sélectionnés. Le Tableau 3-2 présente ces espèces par ordre alphabétique du nom français, par strate de végétation. La localisation des colonies d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation est présentée à l'Annexe F.

Tableau 3-2 Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation inventoriées dans la ZIP

N°	Nom commun	Nom latin	Famille	Nombre de mentions
ARBRES				
1	Caryer ovale	<i>Carya ovata</i> var. <i>ovata</i>	Juglandaceae	54
2	Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	Aceraceae	51
3	Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	Juglandaceae	80
4	Chêne bicolore	<i>Quercus bicolor</i>	Fagaceae	5
5	Orme liège	<i>Ulmus thomasi</i>	Ulmaceae	6
ARBUSTES				
6	Aulne tendre	<i>Alnus serrulata</i>	Betulaceae	1
7	Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	Staphyleaceae	2
PLANTES HERBACÉES				
8	Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	Pteridaceae	21
9	Ail des bois	<i>Allium tricoccum</i>	Alliaceae	21
10	Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>	Aristolochiaceae	25
11	Bartonie de Virginie	<i>Bartonia virginica</i>	Gentianaceae	8
12	Cardamine carcajou	<i>Cardamine diphylla</i>	Bassicaceae	26
13	Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	Cyperaceae	14
14	Carex massette	<i>Carex typhina</i>	Cyperaceae	1
15	Gentiane de Victorin	<i>Gentianopsis virgata</i> subsp. <i>victorinii</i>	Gentianaceae	1
16	Goodyérie pubescente	<i>Goodyera pubescens</i>	Orchidaceae	3
17	Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	Liliaceae	10
18	Listère australe	<i>Listera australis</i>	Orchidaceae	1
19	Lycope de Virginie	<i>Lycopus virginicus</i>	Lamiaceae	1
20	Matteucie fougère-à-l'autruche d'Amérique	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	Onocleaceae	115
21	Orchis à feuille ronde	<i>Galearis rotundifolia</i>	Orchidaceae	1
22	Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	Orchidaceae	1
23	Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>	Papaveraceae	40

Tableau 3-2 Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation inventoriées dans la ZIP

N°	Nom commun	Nom latin	Famille	Nombre de mentions
24	Souchet grêle	<i>Cyperus lupulinus</i> ssp. <i>macilentus</i>	Cyperaceae	1
25	Trille blanc	<i>Trillium grandiflorum</i>	Melanthiaceae	40
26	Uvulaire à grandes fleurs	<i>Uvularia grandiflora</i>	Colchicaceae	11
27	Valériane des tourbières	<i>Valeriana uliginosa</i>	Valerianaceae	11
28	Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	Blechnaceae	15

3.2.2.1 Écologie des espèces

Les textes qui suivent décrivent sommairement les 28 espèces floristiques d'intérêt pour la conservation inventoriées. Elles sont présentées par ordre alphabétique du nom français d'espèce. À moins d'indications complémentaires, les descriptions proviennent des documents ou des organismes suivants : Comité flore québécoise de FloraQuebeca (2009), les feuillets d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables réalisés par le ministère de l'Environnement (MENV) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) (1999) et les guides régionaux de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables (Couillard *et al.*, 2012; Dignard *et al.*, 2008; Petitclerc *et al.*, 2007).

ADIANTE DU CANADA

L'adiante du Canada (*Adiantum pedatum*) est une fougère présente dans tout le Québec méridional. Elle a été inventoriée à 21 sites différents entre Pointe-Fortune et Saint-Roch-de-l'Achigan, dans la partie ouest de la ZIP. Cette espèce est assez commune dans son habitat, même si ses colonies contiennent rarement beaucoup d'individus. Elle est associée aux érablières à caryer, à tilleul et à bouleau jaune, sur des sols humides, riches en humus, parfois rocheux et au pH neutre. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction comme la coupe forestière, les pratiques d'aménagement forestier non appropriées, ainsi que la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Cette espèce est désignée vulnérable à la récolte puisqu'en raison de sa valeur commerciale sur le marché horticole, la cueillette exerce une pression sur sa survie. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur l'espèce.

AIL DES BOIS

Au Québec, l'ail des bois (*Allium tricoccum*) est réparti dans tout le sud du Québec. Sa limite septentrionale va du Pontiac à l'Île-aux-Grues en passant par Sainte-Anne-du-Lac et Saint-Michel-des-Saints. Le développement urbain et agricole ainsi que la cueillette des bulbes en grande quantité ont occasionné une diminution importante des effectifs de cette espèce. Sur le territoire québécois, on dénombre plus de 150 occurrences encore valides. La plupart des occurrences reflètent un effectif inférieur à 1000 individus. Depuis 1995, l'ail des bois bénéficie, à titre d'espèce vulnérable, d'une protection juridique au Québec. Son commerce est interdit et seule sa récolte en petite quantité, soit un

maximum de 50 bulbes par personne par année, est autorisée à l'extérieur des milieux protégés (MDDELCC, 2014). Les habitats colonisés par l'ail des bois sont notamment les forêts dominées par l'érable à sucre sur des sols bien ou modérément drainés et riches en éléments minéraux. Il est fréquemment associé au frêne d'Amérique, à l'érythronée d'Amérique ou au trille blanc. Cette espèce est sensible à la compétition par les espèces de lumière lors de l'ouverture du couvert forestier. Étant donné la croissance lente des bulbes au Québec, l'espèce se reproduit surtout par division du bulbe. Il peut prendre jusqu'à une dizaine d'années avant de produire une inflorescence qui distribuera des graines viables. En plus de la cueillette illégale, les conditions climatiques difficiles et le broutage par les herbivores limitent l'expansion des colonies. L'espèce est assez commune dans son habitat, elle a été recensée dans 21 sites lors de l'inventaire dans les érablières situées entre Saint-André-d'Argenteuil et Lévis, mais principalement à Mirabel, à Mascouche et à Saint-André-d'Argenteuil.

ASARET DU CANADA

L'asaret du Canada (*Asarum canadense*) est présent dans tout le Québec méridional. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction. Le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole ont des impacts négatifs sur les populations. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce horticole, de l'herboristerie ou de l'alimentation exerce également une pression non négligeable sur les populations de l'espèce. Son habitat préférentiel est l'érablière à caryer ou à tilleul, souvent caractérisée par des substrats rocheux ou calcaires. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur l'espèce. Lors des inventaires, 25 colonies de cette espèce ont été recensées, principalement dans les forêts feuillues de l'ouest de la province, surtout à Lachute, à Mirabel et à Saint-André-d'Argenteuil.

AULNE TENDRE

L'aulne tendre (*Alnus serrulata*) est présent en Montérégie (Vaudreuil, Chambly, Saint-Damase), dans les Laurentides (Oka) et dans Lotbinière. Cette espèce compte seulement une dizaine d'occurrences au Québec. On trouve cet arbuste dans les marécages boisés ou arbustifs, les fossés, les bords de cours d'eau et de lacs. L'aulne tendre est une espèce de pleine lumière qui peut supporter une certaine fermeture du couvert forestier. Toutefois, elle supporte mal l'assèchement du sol. L'aulne tendre a été inventorié une seule fois dans la ZIP, soit une colonie de dix individus à Saint-André-d'Argenteuil.

BARTONIE DE VIRGINIE

La bartonie de Virginie (*Bartonia virginica*) est une espèce assez rare au Québec. L'aire de répartition de cette espèce se situe surtout dans le sud du Québec, entre Mirabel et Champlain, jusqu'à la frontière américaine. Il existe moins d'une vingtaine d'occurrences de l'espèce au Québec. Plusieurs occurrences sont constituées de petites populations et sont, par conséquent, très vulnérables aux perturbations. Cette espèce est associée aux tourbières sèches et ouvertes, aux bordures de marécages à érable rouge, aux bordures tourbeuses des lacs et aux bois ouverts et mixtes de même qu'aux milieux acides et sablonneux. La bartonie de Virginie est une espèce tolérant un ensoleillement élevé, favorisée par une ouverture partielle du couvert forestier, mais ne tolérant pas l'assèchement du sol. L'espèce a été observée dans huit sites lors de l'inventaire dans les tourbières de Lanoraie.

CARDAMINE CARCAJOU

L'aire de répartition de la cardamine à deux feuilles (*Cardamine diphylla*) s'étend dans tout le Québec méridional. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, certains facteurs contribuent à sa raréfaction comme le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce horticole et de l'alimentation exerce une pression non négligeable sur les populations de l'espèce. La cardamine à deux feuilles pousse communément dans les érablières à érable à sucre, à caryer, à tilleul et à bouleau jaune, parfois même dans les ormaies et les frênaies riches en humus et plus ou moins humides. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur les colonies. Lors de l'inventaire, 26 colonies ont été observées entre Saint-André-d'Argenteuil et Lévis.

CAREX FOLLICULÉ

Le carex folliculé (*Carex folliculata*) est présent essentiellement dans la vallée du Saint-Laurent, mais peut aussi être observé le long de la vallée du Richelieu et en Estrie. Il y aurait environ une cinquantaine d'occurrences au Québec. Les populations sont souvent très petites, ne comptant parfois que quelques individus seulement. Ce carex pousse principalement dans les milieux humides tels que les marécages (é debateslières à érable rouge, frênaies à frêne noir et cédrières sur sols minéraux ou organiques), les tourbières et les marais. Cette espèce est sensible à l'ouverture du couvert forestier, à l'assèchement du sol et aux bris causés par la machinerie. Le carex folliculé a été aperçu dans 14 sites dans la ZIP entre Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

CAREX MASSETTE

Selon Marie-Victorin (1995), le carex massette (*Carex typhina*) peut être observé le long des rivages de l'Outaouais jusqu'à l'archipel d'Hochelaga (Montréal). Boivin (1992) étend sa répartition jusqu'à Nicolet. L'espèce a été ajoutée à la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables en 2013 parce que l'espèce était considérée à risque sur le territoire québécois. Selon Jacques Labrecque (comm. pers., 2014), « l'espèce a été remise sur la liste des espèces susceptibles en raison de l'évolution des critères de sélection. À l'époque de son retrait, seul le nombre d'occurrences était considéré et il y avait plus de 20 occurrences. Cependant, presque toutes les populations sont petites et plusieurs sont maintenant considérées historiques et sont concentrées en Montérégie et en Outaouais, des régions très peuplées. Il a donc été jugé prudent de la remettre sur la liste espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ». Le carex massette pousse dans les marécages, les plaines inondables (Arsenault *et al.*, 2013) et les marais (Gleason et Cronquist, 1991). Cette espèce a été recensée une seule fois dans la ZIP à Saint-André-d'Argenteuil.

CARYER OVALE

Le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*) est présent le long de l'Outaouais et dans les plaines du Saint-Laurent jusqu'au lac Saint-Pierre. Une centaine d'occurrences ont été dénombrées au Québec. Les individus se rencontrent souvent par pieds isolés ou en petits groupes et sont, par conséquent, vulnérables aux perturbations. Le caryer ovale pousse dans les forêts feuillues sur un sol riche frais ou

humide et parfois rocheux ou en milieu ouvert le long des fossés. L'espèce tolère un ensoleillement élevé et peut donc être favorisée par l'ouverture partielle du couvert forestier. Toutefois, elle tolère mal un excès d'humidité ou de sécheresse. Le caryer ovale a été observé à 54 reprises à Montréal, ainsi qu'à Saint-André-d'Argenteuil et à Laval.

CHÊNE BICOLORE

Le chêne bicolor (*Quercus bicolor*) est un arbre présent essentiellement autour des lacs des Deux Montagnes, Saint-Louis et Saint-François, dans l'archipel d'Hochelaga, dans le Haut-Richelieu et près de la baie Missisquoi. Il peut aussi être aperçu dans la région de Gatineau. Cet arbre pousse dans les basses terres humides, les lisières de marais et de marécages et dans les zones inondables, notamment dans les érablières à érable argenté. Au Québec, il resterait moins d'une cinquantaine d'occurrences valides de cette espèce. Ces occurrences sont souvent des petites populations ou des individus isolés. Les causes de son déclin sont multiples et attribuables principalement à la perte d'habitat causée par les développements urbains, agricoles et industriels. Les coupes forestières seraient aussi responsables de son déclin. Cette espèce a été inventoriée cinq fois lors des inventaires.

ÉRABLE NOIR

L'érable noir (*Acer nigrum*) est présent de façon sporadique dans la région de Montréal et en périphérie, jusqu'à Saint-Thomas-de-Joliette, au sud de la Montérégie, le long de l'Outaouais et de la Basse-Gatineau. Cet arbre se rencontre en petites populations dispersées. Il y aurait une centaine d'occurrences au Québec. Cependant, la grande majorité de ces occurrences sont de qualité passable ou faible. De plus, la destruction de son habitat par l'expansion urbaine, menace cette espèce, notamment dans la région montréalaise. Il pousse dans les érablières riches à feuillus tolérants, sur les coteaux calcaires ou à l'orée des bois. L'espèce supporte l'ouverture du couvert forestier, mais tolère mal un excès d'humidité ou de sécheresse. L'érable noir a été observé 51 fois dans le secteur ouest de la ZIP, principalement dans les municipalités de Saint-André-d'Argenteuil, de Mascouche, de Mirabel et de Montréal.

GENTIANE DE VICTORIN

La gentiane de Victorin (*Gentianopsis virgata* subsp. *victorinii*) est une espèce endémique de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent. Elle s'étend de Deschambault-Grondines jusqu'à Saint-Roch-des-Aulnaies. Il existe une cinquantaine d'occurrences de cette espèce au Québec, dont seulement 32 ont été récemment observées (Jolicoeur et Couillard, 2007). Il n'y aurait qu'une dizaine de populations de bonne qualité contenant plus de 1600 individus. Les autres comptent moins d'une centaine d'individus. Certaines populations de l'espèce ont disparu notamment à cause du développement d'infrastructures de transport sur les rives du fleuve (routes et voies ferrées). La gentiane de Victorin s'installe sur le littoral supérieur des marais intertidaux. Elle peut pousser sur les affleurements rocheux, mais préfère les dépôts de surface épais et de texture fine dans les zones moins densément colonisées par les autres espèces herbacées. Toute modification de son habitat ou le piétinement des individus peut détruire les tiges de l'espèce. Une colonie de gentiane de Victorin a été aperçue à la limite du marais intertidal situé à Saint-Augustin-de-Desmaures.

GOODYÉRIE PUBESCENTE

La goodyérie pubescente (*Goodyera pubescens*) est répartie dans les régions du sud du Québec, dans les vallées du Richelieu, du Saint-Laurent et de l'Outaouais, jusqu'à la frontière américaine. Seulement une quarantaine d'occurrences de cette espèce sont connues au Québec. La plupart sont constituées de très petites populations, voire de quelques individus seulement. Plus de la moitié sont de qualité faible ou passable et 18 n'ont pas été revues depuis plus de 20 ans. Étant répartie dans les zones les plus densément peuplées de la province, elle est menacée principalement par le développement domiciliaire et la construction de routes. Son habitat de prédilection est surtout représenté par des forêts feuillues ou mixtes, matures, dominées par l'érable à sucre, le hêtre, le chêne rouge, la pruche, le thuya, le pin blanc ou l'érable rouge, sur un sol acide, sec ou bien drainé. Comme la plupart des orchidées, la goodyérie pubescente est très sensible aux modifications de son habitat. Elle ne supporte pas l'ouverture du couvert forestier, tolère mal un excès d'humidité ou de sécheresse et est très vulnérable aux dommages physiques, en raison de ses bourgeons situés à la surface du sol. Sa présence a été observée à trois endroits, dans la municipalité de Champlain et de Sainte-Anne-des-Plaines.

LIS DU CANADA

Le lis du Canada (*Lilium canadense*) peut être observé de l'Outaouais à la région de la Chaudière-Appalaches. Bien que la disparition de cette espèce ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction comme le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers à des fins horticoles exerce également une pression sur les populations de l'espèce. Ses habitats usuels sont surtout représentés par les marécages, les marais, les rivages, les aulnaies et les champs humides. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations de sol et de drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur les colonies. Lors de l'inventaire, 10 colonies de lis du Canada ont été observées notamment à Batiscan, à Neuville, à Saint-Raphaël et à Témiscouata-sur-le-lac.

LISTÈRE AUSTRALE

La listère australe (*Listera australis*) est une orchidée répartie principalement dans la région d'Argenteuil et dans la région de Québec, mais est aussi connue dans d'autres secteurs (Mont-Tremblant, Estrie, Saguenay). Il y a un peu plus de 25 populations de listère australe connues. Les effectifs de l'ensemble des populations connues comptent environ 3000 tiges. Le pourtour des tourbières à sphaignes et à éricacées est un bon habitat pour apercevoir l'espèce. Elle est sensible à la perturbation du drainage des tourbières. C'est une espèce de pleine lumière qui peut tolérer un peu d'ombre. Elle peut se régénérer si sa tige est brisée puisque ses bourgeons sont souterrains. Une seule colonie d'une dizaine d'individus de listère australe a été recensée lors de l'inventaire dans une tourbière à Lévis.

LYCOPE DE VIRGINIE

Le lycope de Virginie (*Lycopus virginicus*) se retrouve surtout le long du fleuve Saint-Laurent, entre l'archipel d'Hochelaga et Montmagny, mais aussi ponctuellement en Outaouais et en Estrie. Moins d'une vingtaine d'occurrences sont répertoriées au Québec. Il est localement menacé par la circulation de véhicules tout-terrain et par le remblayage des milieux humides. Il est présent dans les milieux humides

ouverts ou boisés, les hauts rivages, les dépressions boisées et les prairies riveraines. L'espèce peut être favorisée par un ensoleillement accru de courte durée, mais elle est incapable de se maintenir sous des conditions permanentes de forte luminosité. Elle est aussi intolérante à l'assèchement du sol. Un individu a été observé lors de l'inventaire à Montmagny.

MATTEUCIE FOUGÈRE-À-L'AUTRUCHE D'AMÉRIQUE

La matteucie fougère-à-l'autruche d'Amérique (*Matteuccia struthiopteris* var. *pensylvanica*) est une fougère présente dans tout le Québec méridional. Cette espèce n'est pas une plante rare au Québec et sa disparition n'est pas appréhendée pour le moment. Toutefois, le prélèvement de grandes quantités de crosses pour l'alimentation et la récolte de spécimens entiers pour le marché horticole exercent une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Elle a donc été désignée vulnérable à la récolte (CDPNQ, 2008). Ses habitats caractéristiques sont principalement les forêts feuillues riches ou mixtes, ombragées et humides, ainsi que les plaines inondables et les fossés. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur l'espèce. Il s'agit de l'espèce d'intérêt qui a été le plus fréquemment observée lors de l'inventaire floristique, soit 115 colonies, et ce, d'un bout à l'autre de la ZIP. Généralement, les colonies sont assez denses et contiennent de nombreuses couronnes (plus de 5000 dans certains cas).

ORCHIS À FEUILLES RONDES

L'orchis à feuilles rondes (*Galearis rotundifolia*) est une orchidée ayant une répartition sporadique au Québec, essentiellement dans les Collines-de-l'Outaouais. Cette espèce pousse dans les tourbières boisées à thuya, à épinette noire, à mélèze et à sapin ou dans des bois conifériens moussus et humides, seulement dans les milieux calcaires. Cette orchidée est une espèce d'ombre et de mi-ombre, tolérant un degré d'ensoleillement élevé et qui est favorisée par l'ouverture partielle du couvert forestier. De plus, elle est intolérante à l'assèchement du sol. Elle compte une cinquantaine d'occurrences connues au Québec. Les populations sont habituellement constituées d'un petit nombre d'individus, mais quelques-unes comptent plusieurs centaines de plants. Il arrive aussi qu'elles soient constituées de plants à l'état végétatif, dont on ne voit que les feuilles, qui sont donc moins faciles à trouver. Une colonie de 25 individus a été observée dans le secteur de Saint-Elzéar-de-Témiscouata lors de l'inventaire.

ORME LIÈGE

L'orme liège (*Ulmus thomasii*) ou orme de Thomas est un arbre présent dans le Québec méridional entre Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau jusqu'à D'Autray et Brome-Missisquoi. Au Québec, il ne resterait environ que 4000 ormes lièges répartis parmi une cinquantaine d'occurrences (MDDELCC, 2014). Ces occurrences représentent souvent de petites populations ou des individus isolés dans des milieux urbanisés. Les causes de son déclin sont multiples et sont principalement attribuables à la perte d'habitat causée par le développement urbain, agricole et industriel. Les coupes forestières seraient aussi responsables de son déclin. La maladie hollandaise de l'orme contribue également à la raréfaction de l'espèce. Les milieux ouverts, secs, rocheux et calcaires, les buttes, les petits escarpements, les clôtures de roches, l'orée des bois et les bords de routes, ainsi que les clairières dans des érablières à érable à sucre sont des habitats favorables à la présence de l'orme liège. La fermeture du couvert forestier peut aussi être néfaste pour l'espèce. Cet arbre a été aperçu à six reprises lors de l'inventaire. Toutes les occurrences sont situées à Montréal et à Pointe-Fortune.

NOYER CENDRÉ

Le noyer cendré (*Juglans cinerea*) est présent de l'Outaouais jusqu'en Estrie et jusqu'à la MRC de Montmagny au nord-est. Le noyer cendré n'est pas considéré comme rare ou menacé d'extinction, mais l'important déclin des populations, attribuable à un chancre (*Ophiognomonina clavignenti-juglandacearum*), est très préoccupant en Amérique du Nord. L'état de santé des populations québécoises se dégrade d'année en année. Pour cette raison, il est désigné en voie de disparition au Canada et susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable au Québec. Il est rencontré dans les bois riches, frais ou humides, plus ou moins ouverts, sur les berges des rivières, les bas de pente, ainsi que dans les friches et les champs. Le noyer cendré est une espèce de pleine lumière tolérant mal un excès d'humidité ou de sécheresse. Il a été aperçu à 80 reprises au cours des inventaires entre Pointe-Fortune et Lévis. À plusieurs endroits, les individus observés semblaient déjà infectés par le champignon.

PLATANTHÈRE À GRANDES FEUILLES

La platanthère à grandes feuilles (*Platanthera macrophylla*) a une répartition québécoise qui s'étend de l'Outaouais jusqu'aux régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Une proportion importante de la cinquantaine d'occurrences de cette orchidée a disparu ou n'a pas été retrouvée. Cette espèce est donc considérée en déclin au Québec. Les colonies sont très petites et comptent généralement moins de 20 individus. Cette espèce peut être observée dans des forêts mésiques feuillues ou mixtes d'érable à sucre, de pruche et de hêtre. Cette orchidée est sensible à l'ouverture du couvert forestier et aux conditions excessives d'humidité ou de sécheresse. Une colonie d'une quarantaine d'individus a été recensée à Dégelis.

SANGUINAIRE DU CANADA

Au Québec, la sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadense*) peut être observée de l'Outaouais à la région de la Chaudière-Appalaches. Au total, 40 colonies ont été observées lors des inventaires; le nombre d'individus pouvait varier de 20 à plus de 5000. Cette espèce à floraison printanière pousse généralement dans les érablières et les boisés riches en humus, rocheux ou humides. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur les colonies. L'espèce n'est pas rare, mais les pressions de cueillette à des fins horticoles sont la principale cause de sa protection contre la récolte commerciale.

SOUCHET GRÊLE

L'aire de répartition du souchet grêle (*Cyperus lupulinus* subsp. *macilentus*) au Québec se situe surtout entre la vallée de la Gatineau et la région du Pontiac à l'ouest, et la région de Nicolet à l'est. Son habitat de prédilection comprend les milieux ouverts et les hauts rivages sablonneux et secs, les dunes et les pinèdes grises ouvertes. Il s'agit d'une espèce de pleine lumière tolérant mal un excès d'humidité. Il y aurait moins d'une vingtaine d'occurrences récentes au Québec. Les populations sont de petite taille et sont menacées par l'exploitation des dépôts de sable, les passages de véhicules tout-terrain et la fermeture du couvert forestier. Une colonie a été observée lors de l'inventaire floristique sur un terrain situé à l'ouest de Berthierville. Ce souchet a été aperçu dans un milieu ouvert sur un dépôt sablonneux, dans son habitat habituel.

STAPHYLIER À TROIS FOLIOLES

L'aire de répartition du staphylier à trois folioles (*Staphylea trifoliata*) se situe principalement dans la grande région de Montréal, mais s'étend aussi le long de l'Outaouais, de la vallée du Richelieu et du Saint-Laurent jusqu'à Bécancour. Il y avait 70 occurrences en 2012 au Québec (Couillard *et al.*, 2012). On compte généralement peu d'individus pour chacune de ces occurrences. L'habitat du staphylier à trois folioles est situé sur les hauts rivages semi-ouverts ou les bois riverains qu'ils soient rocheux, sablonneux ou alluvionnaires, surtout calcicoles. L'espèce est favorisée par un ensoleillement accru de courte durée, mais peut être incapable de se maintenir sous des conditions permanentes de forte luminosité, puisqu'elle tolère mal un excès d'humidité ou de sécheresse (Couillard *et al.*, 2012). Deux colonies de staphylier à trois folioles ont été observées lors de l'inventaire floristique près de la rivière des Outaouais à Saint-André-d'Argenteuil.

TRILLE BLANC

Le trille blanc (*Trillium grandiflorum*) est principalement présent en Outaouais et dans la grande région de Montréal. Dans d'autres secteurs, tels que le sud du Témiscamingue, l'Estrie et Montmagny, il est occasionnel. Cette espèce à floraison printanière pousse généralement dans les érablières et les boisés feuillus riches en humus. Lors de l'inventaire, 40 colonies de cette espèce ont été observées dans divers habitats forestiers entre Pointe-Fortune et Sainte-Geneviève-de-Berthier. C'est à Mirabel qu'il y en avait le plus. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction comme le broutage par le cerf de Virginie, les coupes forestières, les pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce horticole exerce également une pression sur les populations de l'espèce. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient aussi avoir des impacts négatifs sur les colonies.

UVULAIRE À GRANDES FLEURS

L'uvulaire à grandes fleurs (*Uvularia grandiflora*) peut être observée de l'Outaouais jusqu'à la région de Québec en passant par l'Estrie. Cette espèce à floraison printanière pousse généralement dans les érablières à caryer et à tilleul riches en humus. L'espèce n'est pas rare dans son habitat, mais ses colonies sont souvent composées de quelques individus seulement. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction comme le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers à des fins horticoles exerce également une pression sur les populations de l'espèce. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient aussi avoir des impacts négatifs sur les colonies. Lors de l'inventaire, 11 colonies ont été observées dans des érablières à érable à sucre des municipalités de Saint-André-d'Argenteuil, de Lachute, de Mirabel, de Montréal, de Louiseville et de Lavaltrie.

VALÉRIANE DES TOURBIÈRES

La valériane des tourbières (*Valeriana uliginosa*) a une répartition sporadique, au sud et à l'est du fleuve Saint-Laurent. Elle croît dans les tourbières minérotrophes arbustives et dans les ouvertures des

cédrrières ou des mélézins à sphaignes. Seulement une quarantaine d'occurrences de cette espèce ont été dénombrées au Québec, majoritairement dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Deux d'entre elles sont disparues et quatre sont historiques (les dernières observations remontant à plus de 25 ans). Sur certains sites, la fermeture complète du couvert forestier se traduit par la disparition des populations de valériane des tourbières. Cette espèce est sensible à l'assèchement du sol. Ainsi, le drainage et l'exploitation des tourbières, de même que les pratiques d'aménagement forestier non appropriées constituent les principales menaces à la survie de l'espèce. Cette espèce a été recensée à 11 endroits lors de l'inventaire floristique dans l'emprise d'Hydro-Québec adjacente à la ZIP à Saint-Elzéar-de-Témiscouata, ainsi qu'à Témiscouata-sur-le-lac. Quelques-unes des colonies observées comprenaient plus de 1000 individus.

WOODWARDIE DE VIRGINIE

La woodwardie de Virginie (*Woodwardia virginica*) a une répartition qui s'étend de l'Outaouais jusqu'à l'île d'Orléans, dans la région de Québec, puis jusqu'à Brome-Missisquoi. Une cinquantaine d'occurrences de l'espèce ont été recensées au Québec; cinq d'entre elles sont disparues. Plusieurs occurrences sont constituées de petites populations et sont, par conséquent, très vulnérables. Elle se retrouve surtout dans les tourbières ombrotrophes à sphaignes et à éricacées, les marécages à érable rouge et à aulne rugueux, de même que dans les marais. La woodwardie de Virginie est une espèce de lumière, mais elle peut se maintenir malgré un certain degré de fermeture du couvert forestier. Elle pourrait donc survivre malgré la réduction du couvert forestier, mais serait menacée par les perturbations du sol ou du drainage. En effet, elle est intolérante à l'assèchement du sol et sensible au bris de ses organes souterrains, où elle porte ses bourgeons. Elle a été recensée à 15 endroits lors de l'inventaire, surtout dans des tourbières situées à Champlain et à Sainte-Anne-des-Plaines.

3.2.3 Évaluation de la santé des arbres

Sur les 80 noyers cendrés inventoriés dans la ZI, la santé de 74 individus (93 %) a pu être évaluée dans le cadre de l'inventaire 2014. L'état de santé de 6 individus n'a pas été évalué puisque la saison automnale était avancée et les feuilles étaient tombées limitant ainsi l'évaluation de la mort en cime. Les résultats détaillés de cette évaluation sont présentés à l'Annexe G.

Selon les critères déterminant l'état de santé, 59 noyers cendrés (80 %) ont été considérés comme infectés par le chancre et seuls 15 individus (20 %) ont été considérés comme sains. Parmi ces derniers, seuls trois noyers cendrés avaient un DHP supérieur à 10 cm. Ces résultats révèlent bien l'étendue et la gravité de la maladie du chancre du noyer dans l'aire de répartition de l'espèce au Québec.

4 CONCLUSION

- Lors des inventaires, 581 habitats potentiels prioritaires pour les espèces d'intérêt pour la conservation ont été caractérisés dont 294 milieux terrestres et 287 milieux humides.
- Au total, 622 espèces floristiques vasculaires (arbres, arbustes et plantes herbacées), appartenant à 126 familles, ont été observées lors de l'inventaire floristique.
- Au total, 28 espèces d'intérêt pour la conservation ont été recensées.
- Environ 20 % des noyers cendrés recensés dans la ZIP sont présentement considérés comme sains.

5 RÉFÉRENCES

- Arsenault, M., G.H. Mittelhauser, D. Cameron, A.C. Dibble, A. Haines, S.C. Rooney et J.E. Weber, 2013. *Sedges of Maine, A field Guide to Cyperaceae*. The University of Maine Press, Orono, Maine. 712 p.
- Boivin, B., 1992. Les cypéracées de l'Est du Canada. *Provancheria* No 25. Herbar Louis-Marie, Université Laval, Québec. 232 p.
- Brouillet, L., F. Coursol, M. Favreau, M. Anions, P. Bélisle et P. Desmet, 2013. VASCAN, Base de données des plantes vasculaires du Canada. [<http://data.canadensys.net/vascan/>].
- Canards Illimités Canada (CIC), 2012. Plans régionaux de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes (pour toutes les régions administratives du Québec pertinentes à la zone d'étude). Disponible en ligne : <http://www.canards.ca/votre-province/quebec/programmes-et-projets/plans-regionaux-de-conservation-des-milieux-humides/> (consulté le 29 avril 2013).
- Canards Illimités Canada (CIC) et ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), 2013. Cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3^e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEFP). Direction du patrimoine et des parcs, Québec. 180 p.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2013. Extractions du système de données pour le territoire de la zone à l'étude. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), Québec.
- Comité flore québécoise de FloraQuebeca, 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Québec, Les Publications du Québec. 406 p.
- Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), 2014. <http://www.cosewic.gc.ca>
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, s.d. Le noyer cendré – Guide d'évaluation de l'état de santé. 9 p.
- Couillard, L., N. Dignard, P. Petitclerc, D. Bastien, A. Sabourin et J. Labrecque, 2012. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Outaouais, Laurentides et Lanaudière. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRN) et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). 434 p.
- Derickx, L.M. et P.M. Antunes, 2013. A guide to the Identification and Control of Exotic Invasive Species in Ontario's hardwood forests. Invasive Species Research Institute, Algoma University, Sault Ste. Marie, Ontario. 283 p.




- Dignard, N., L. Couillard, L., J. Labrecque, P. Petitclerc et B. Tardif, 2008. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie. Ministère des Ressources naturelles (MRN) et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). 234 p.
- Environnement Canada, 2010. Programme de rétablissement du noyer cendré (*Juglans cinerea*) au Canada. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Environnement Canada, Ottawa, 26 p + annexes.
- Environnement Canada, 2012. Les plantes envahissantes le long du Saint-Laurent. Site internet consulté le 30 septembre 2013. En ligne. <http://www.ec.gc.ca/stl/default.asp?lang=Fr&n=F6863336-1>
- Flora of North America Editorial Committee, eds. 1993+. Flora of North America North of Mexico. 16+ vols. New York and Oxford.
- Gleason, H.A. et A. Cronquist, 1991. Manual of Vascular Plants of Northeastern United States and Adjacent Canada. Second Edition. The New York Botanical Garden, The Bronx, USA. 910 p.
- Jolicoeur, G. et L. Couillard, 2007. Plan de conservation du gentianopsis élané variété de Victorin (*Gentianopsis procera* subsp. *macounii* var. *victorinii*) : Espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 16 p.
- Kaufman, S.R. et W. Kaufman, 2007. Invasive plants : Guide to Identification and the Impacts and Control of Common North American Species. Stackpole Books, Mechanicsburg. 458 p.
- Labrecque, J. 2014. Communication personnelle par courriel.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), 2004a. Nerprun bourdaine. Site Internet consulté le 30 septembre 2013. En ligne. <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/dgpar/arico/herbierv/rhafr/page.htm#Cartographie>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), 2004b. Nerprun cathartique. Site Internet consulté le 30 septembre 2013. En ligne. http://www.mapaq.gouv.qc.ca/dgpar/arico/herbierv/rhact/Neprun_cathartique.htm
- Marie-Victorin, 1995. Flore laurentienne, 3^e éd., Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1093 p.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), s.d. a. L'algue Didymo. Site Internet consulté le 27 septembre 2013. En ligne. <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/eae/didymo.htm>
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), s.d. b. La berce du Caucase. Site Internet consulté le 27 septembre 2013. En ligne. <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), s.d. c. Châtaigne d'eau. Site Internet consulté le 27 septembre 2013. En ligne. <http://www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/2004/0404-chataigne.htm>
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), s.d. d. Salicaire pourpre. Site Internet consulté le 27 septembre 2013. En ligne. <http://www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/2004/0404-salicaire.htm>
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel, 2011. Entente de reconnaissance de réserve naturelle en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel entre la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures, 28 octobre 2011. 22 p. + annexes.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), 2014. Espèces menacées ou vulnérables et susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. MDDELCC, Québec. [<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/>].
- Ministère de l'Environnement (MENV) et ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 1999. Fiches-synthèses sur les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.
- Ministère des Ressources naturelles (MRN), 2013. Couche écoforestière à l'échelle 1/20 000 (FORGEN-TERGEN).
- Ontario Ministry of Natural Resources, 2013. Butternut (*Juglans cinerea*) in Ontario - Ontario Recovery Strategy Series. 11 p + appendix
- Petitclerc, P., N. Dignard, L. Couillard, G. Lavoie et J. Labrecque, 2007. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Bas-Saint-Laurent et Gaspésie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier. 113 p.
- White, D.J., E. Haber et C. Keddy, 1993. Plantes envahissantes des habitats naturels du Canada. Rapport préparé pour le Service canadien de la faune, Environnement Canada. Ottawa. 136 p.





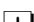





ANNEXE A

Stations d'inventaire floristique 2013-2014

COMPOSANTES DU PROJET / PROJECT COMPONENTS

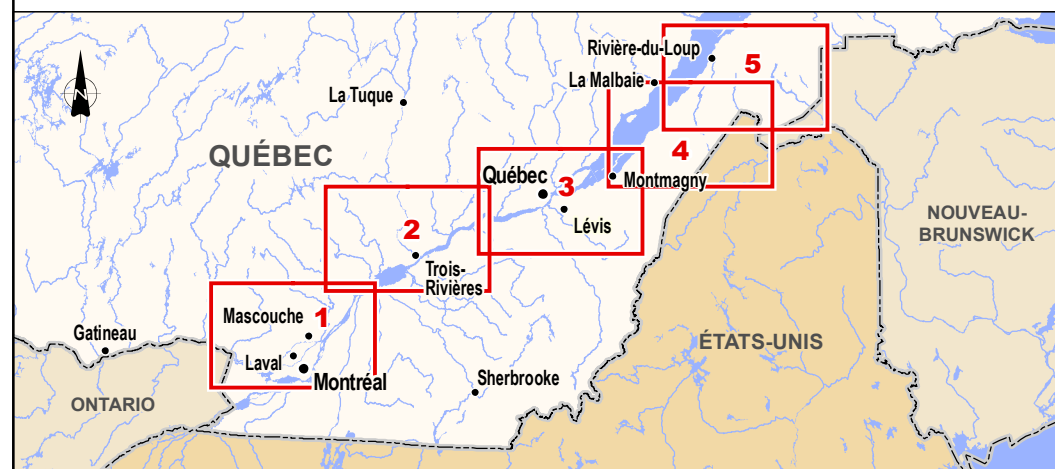
- Tracé  Route
- Point de livraison  Delivery point
- Station de pompage  Pump station

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES / GEOGRAPHICAL LANDMARKS

- Frontière nationale  National boundary
- Autoroute  Highway
- Route nationale  National road
- Établissement amérindien  Indian reserve or settlement
- Aéroport international  International airport
- Municipalité  Municipality
- Parc national du Québec  Québec national park
- Parc national du Canada  Canada national park
- Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable  Habitat of a threatened or vulnerable plant species
- Réserve naturelle reconnue  Recognized nature reserve

FLORE / FLORA

- Station d'inventaire  Survey station



Plan de localisation / Location Map

SOURCES / REFERENCES

- MRN (BDGA 1M, hydrographie) 2010.
- MRN (BDGA 1M, réseau routier) 2010.
- MRN (BDGA 1M, découpages administratifs) 2012.
- MRN (BDGA 1M, pôles d'occupation) 2010.
- RNCan (BNDT 50k et 250k, pôles d'occupation) 2010.
- MRN (TRQ 100k, territoires récréatifs) 2010.
- Biodiversité conseil inc. (flore) 2013-2014.
- Groupe Conseil UDA inc. (flore) 2013-2014.

**OLÉODUC ÉNERGIE EST
ENERGY EAST PIPELINE**



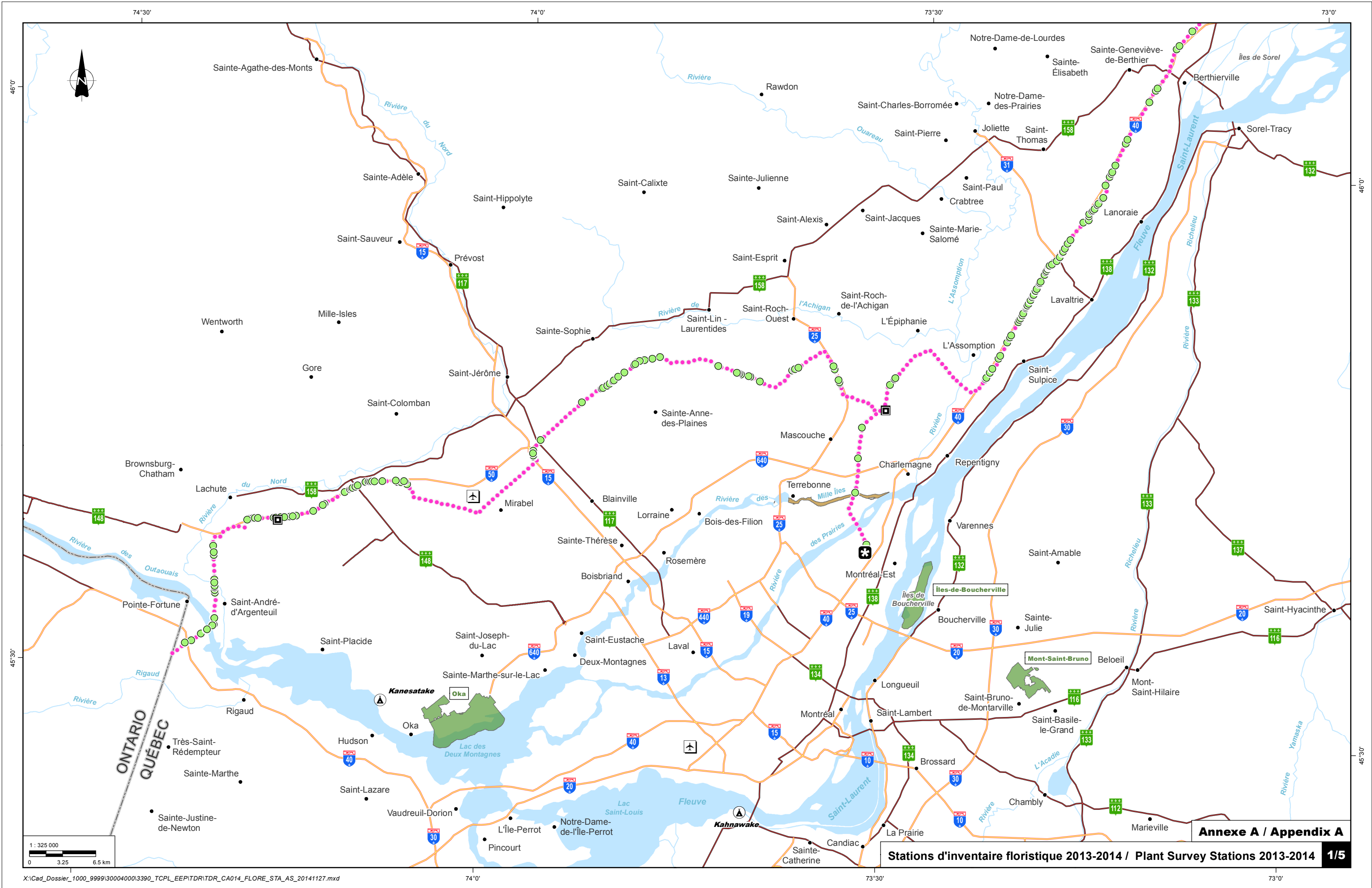
Annexe A / Appendix A

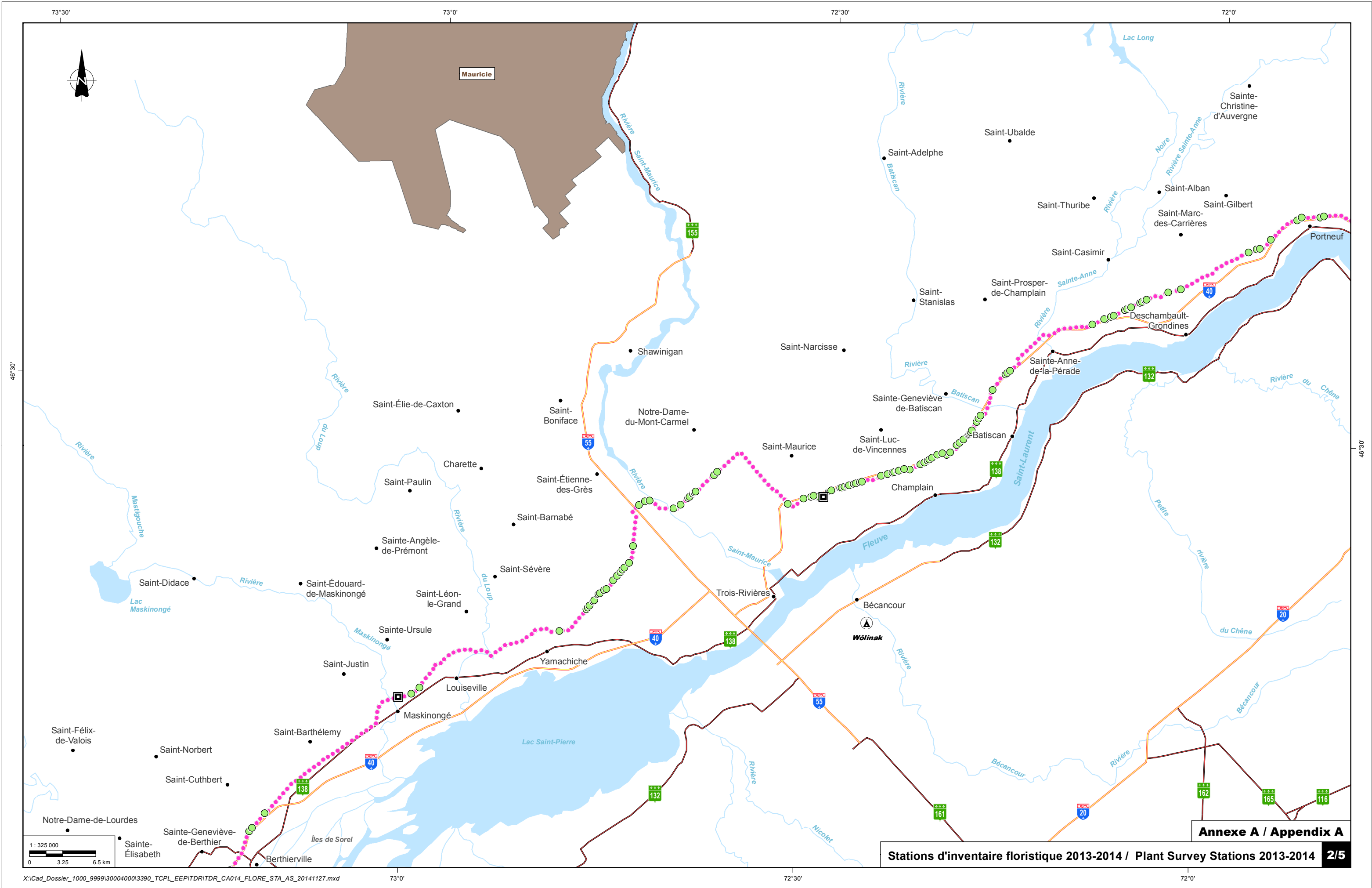
**Stations d'inventaire floristique 2013-2014
Plant Survey Stations 2013-2014**

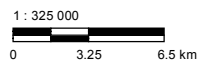
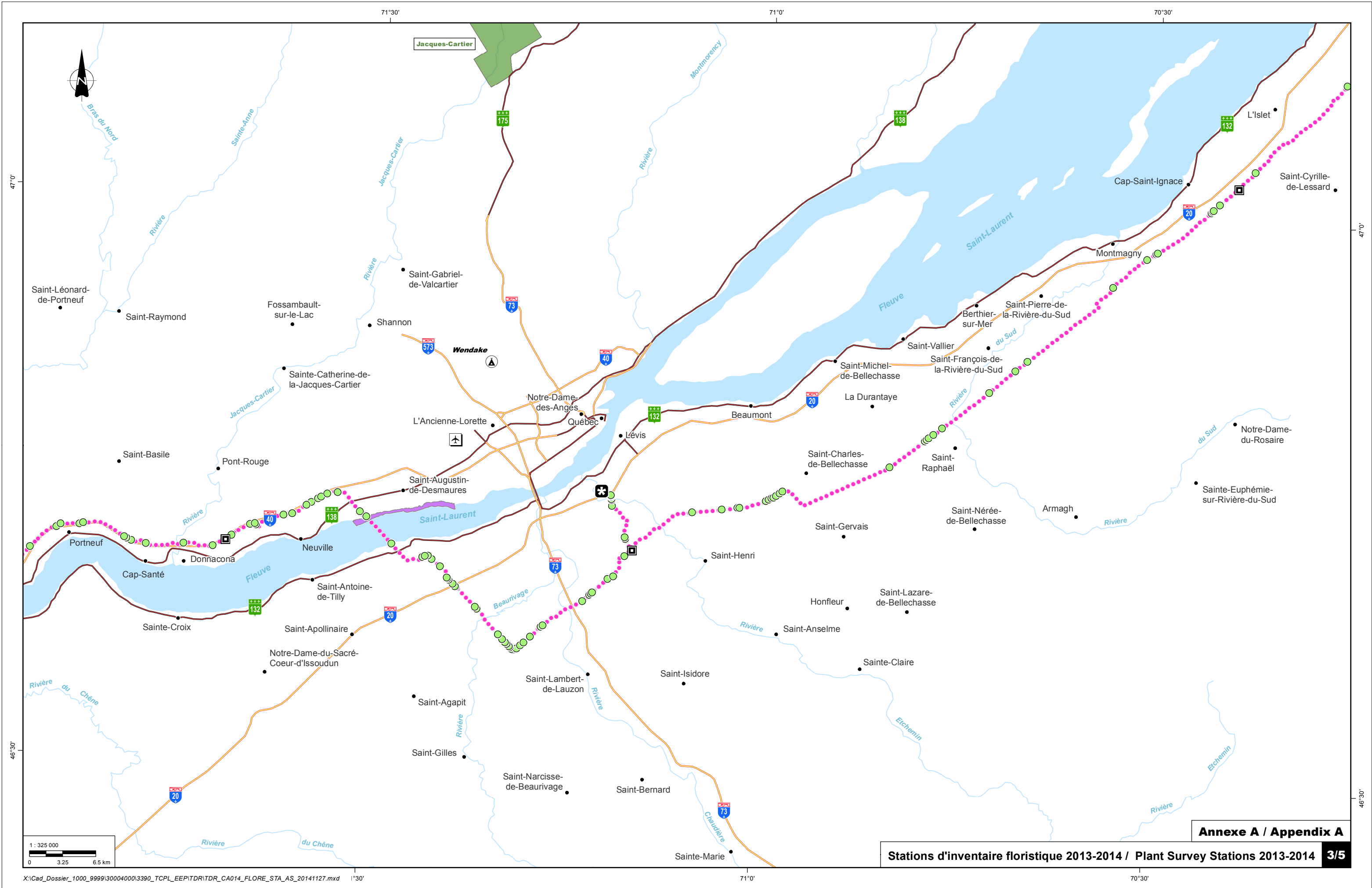
Cartographie / Cartography:
Chargé de projet / Project Manager:
Date : 2014-11-27

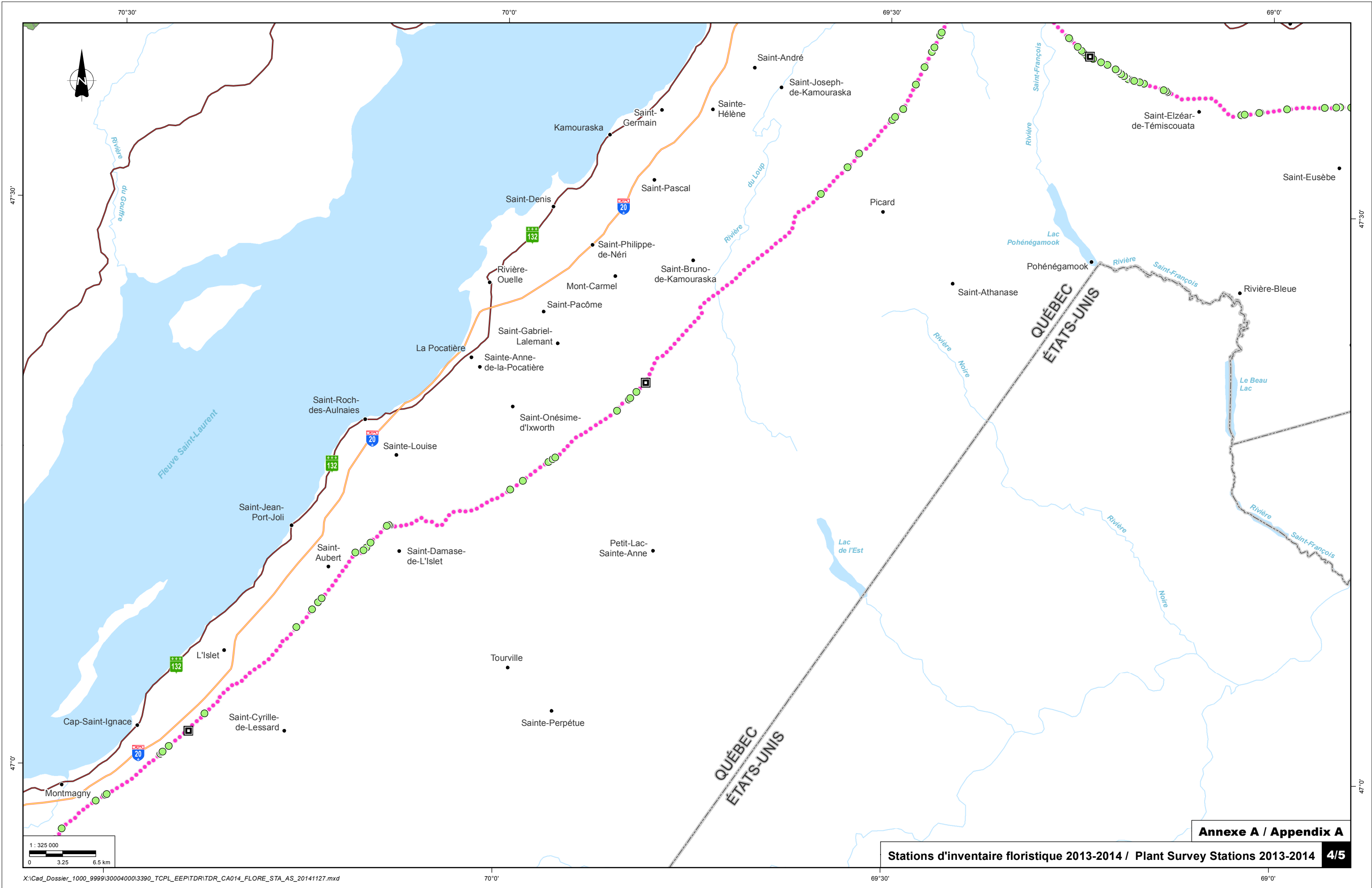
Anne-Marie Marquis
Claude Veilleux, ing. & agr.
Dossier : 3390-141

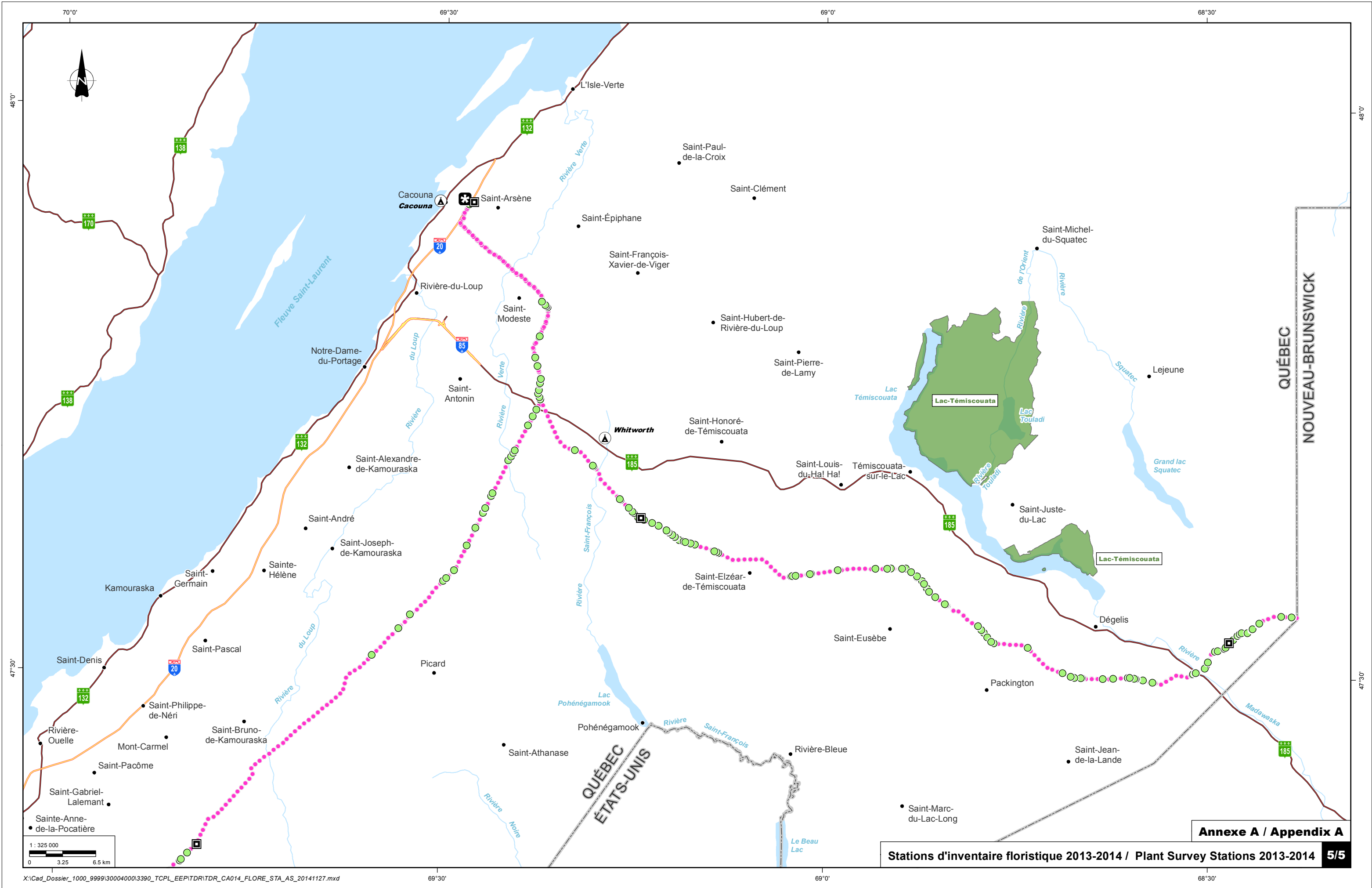
1 : 325 000
0 3.25 6.5 km
Québec Lambert, NAD83











QUÉBEC
NOUVEAU-BRUNSWICK

Annexe A / Appendix A

Stations d'inventaire floristique 2013-2014 / Plant Survey Stations 2013-2014 5/5

X:\Cad_Dossier_1000_9999\30004000\3390_TCPL_EEP\TDR\TDR_CA014_FLORE_STA_AS_20141127.mxd

ANNEXE B

Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

ANNEXE B: Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
1	Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	-	-	VR	Érablières à érable à sucre riche.
2	Agastache faux-népéta	<i>Agastache nepetoides</i>	-	-	S	Clairières, taillis, orée des bois, bosquets, bois ouverts, secs et rocheux, souvent calcaires.
3	Ail des bois	<i>Allium tricoccum</i> var. <i>tricoccum</i>	-	-	V	Érablières riches et humides, forêts humides des platières alluviales de rivières.
4	Ail du Canada	<i>Allium canadense</i>	-	-	S	Milieus ouverts ou parfois boisés, hauts rivages rocheux, alvars, marais, prairies humides, bois feuillus riverains.
5	Amélanchier gracieux	<i>Amelanchier amabilis</i>	-	-	S	Flancs boisés, escarpés et semi-ouverts de collines, taillis rocheux ou sablonneux.
6	Aréthuse bulbeuse	<i>Arethusa bulbosa</i>	-	-	S	Tourbières à sphaigne.
7	Arisème dragon	<i>Arisaema dracontium</i>	-	P	M	Plaines inondables, érablières à érable argenté et frêne rouge, prairies alluvionnaires.
8	Arnica à aigrette brune	<i>Arnica lanceolata</i> subsp. <i>lanceolata</i>	-	-	S	Rivages escarpés, rocheux ou graveleux de rivières ou de ruisseaux, replats humides d'escarpements.
9	Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>	-	-	VR	Érablières à caryer ou à tilleul, souvent sur substrats rocheux ou calcaires.
10	Asclépiade tubéreuse	<i>Asclepias tuberosa</i> var. <i>interior</i>	-	-	M	Milieus ouverts rocheux et secs, hauts rivages; alvars riverains.
11	Aster à feuilles de lin	<i>Ionactis linariifolia</i>	-	-	V	Milieus sablonneux ou rocheux, secs et ouverts; dans les pinèdes, dunes, berges ou escarpements rocheux et riverains, près des chutes.
12	Aster vilieux	<i>Symphotrichum novibelgii</i> var. <i>villicaule</i>	-	-	S	Prairies humides et rivages rocheux ou graveleux.
13	Aubépine suborbiculaire	<i>Crataegus suborbiculata</i>	-	-	S	Friches; orée des bois.

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
14	Aulne tendre	<i>Alnus serrulata</i>	-	-	S	Rivages; marécages; fossés.
15	Bartonie de Virginie	<i>Bartonia virginica</i>	-	-	S	Tourbières sèches et ouvertes; marges de marécages à érable rouge, bords tourbeux de lacs, bois ouverts et mixtes; milieux acides et sablonneux.
16	Bermudienne à feuilles étroites	<i>Sisyrinchium angustifolium</i>	-	-	S	Rivages, prairies riveraines, grèves, bords de ruisseaux.
17	Botryche à limbe rugueux	<i>Botrychium rugulosum</i>	-	-	S	Clairières ou friches sablonneuses, dunes ouvertes, berges boisées.
18	Calypso bulbeux	<i>Calypso bulbosa</i> var. <i>americana</i>	-	-	S	Bois moussus et humides, conifériens, parfois rocheux et souvent près de l'eau, cédrières, pessières, tourbières
19	Cardamine bulbeuse	<i>Cardamine bulbosa</i>	-	-	S	Marécage; bois riverains et alluvionnaires, bords de ruisseaux.
20	Carex à feuilles capillaires	<i>Carex atlantica</i> ssp. <i>capillacea</i>	-	-	S	Tourbières; clairières dans les marécages arbustifs.
21	Carex à tiges faibles	<i>Carex laxiculmis</i> var. <i>laxiculmis</i>	-	-	S	Bois riches, frais ou secs, rocheux, clairières, sur calcaire, érablières à érable à sucre, ostryer, frêne d'Amérique et orme d'Amérique.
22	Carex argenté	<i>Carex argyrantha</i>	-	-	S	Milieux sablonneux ou rocheux et secs, bois ouverts, clairières, rochers exposés.
23	Carex coloré	<i>Carex tinctoria</i>	-	-	S	Ruisseaux, rivages et champs graveleux ou sablonneux, sablières et gravières, fossés.
24	Carex de Mühlenberg	<i>Carex muehlenbergii</i> var. <i>muehlenbergii</i>	-	-	S	Milieux sablonneux, secs, ouverts, dunes, clairières.
25	Carex des prairies	<i>Carex prairea</i>	-	-	S	Prairies humides, tourbières et marécages calcaires.

ANNEXE B: Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
26	Carex faux-lupulina	<i>Carex lupuliformis</i>	VD	VD	M	Milieus humides riverains, ouverts à partiellement ouverts, rivages en zone inondable, érablières à érable argenté.
27	Carex faux-rubanier	<i>Carex sparganioides</i>	-	-	S	Forêts feuillues riches, calcaires et souvent rocailleuses, clairières et sentiers.
28	Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	-	-	S	Milieus humides, marais, marécages, lacs, érablières à érable rouge.
29	Carex joli	<i>Carex formosa</i>	-	-	S	Bois et arbustiaies ouverts et rocheux.
30	Carex massette	<i>Carex typhina</i>	-	-	S	Ruisseaux, rivages, sablières et gravières, fossés.
31	Carex normal	<i>Carex normalis</i>	-	-	S	Milieus ouverts, clairières et champs.
32	Caryer ovale	<i>Carya ovata</i> var. <i>ovata</i>	-	-	S	Forêts feuillues riches.
33	Carex porte-tête	<i>Carex cephalophora</i>	-	-	S	Milieus rocheux secs à humides, plus ou moins ouverts, clairières, sentiers, érablières à érable à sucre.
34	Céanothe d'Amérique	<i>Ceanothus americanus</i>	-	-	S	Milieus ouverts et secs, sablonneux ou rocheux, berges, clairières, orée des bois, alvars, calcicole.
35	Chalef argenté	<i>Elaeagnus commutata</i>	-	-	S	Milieus secs, rocheux, sablonneux, ou pierreux; bordure de lacs ou de grandes rivières, talus rocheux ou graveleux; clairières, taillis; calcicole.
36	Chêne bicolore	<i>Quercus bicolor</i>	-	-	S	Basses terres humides, lisières des marais et des marécages, érablières ouvertes à érable argenté, zones inondables.
37	Claytonie de Virginie	<i>Claytonia virginica</i>	-	-	S	Forêts feuillues riches humides, érablières à érable argenté ou rouge, ou à tilleul et caryer, ormaies, chênaies, frênaies.

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
38	Conopholis d'Amérique	<i>Conopholis americana</i>	-	-	V	Chênaies à chêne rouge, érable à sucre et hêtre, érablières à érable à sucre et chêne rouge, pinèdes à pin blanc et chêne rouge, cédrières à chêne rouge et hêtre.
39	Corallorhize striée	<i>Corallorhiza striata</i> var. <i>striata</i>	-	-	S	Cédrières sèches à humides, bois mixtes ou conifériens à sous-bois dégagé.
40	Cypripède royal	<i>Cypripedium reginae</i>	-	-	S	Tourbières, cédrières et marécages calcaires, semi-ouverts, fens boisés.
41	Cypripède tête-de-bélier	<i>Cypripedium arietinum</i>	-	-	V	Cédrières mésiques à thuya, sapin, pin, épinette, chêne rouge ou pruche; pinèdes, près des plans d'eau.
42	Cardamine carcajou	<i>Cardamine diphylla</i>	-	-	VR	Érablières à érable à sucre riches.
43	Dentaire géante	<i>Cardamine maxima</i>	-	-	VR	Érablières à érable à sucre riches, frênaies à ormes.
44	Dentaire laciniée	<i>Cardamine concatenata</i>	-	-	S	Forêts feuillues riches, sèches ou humides, érablières à érable à sucre rocheuses.
45	Desmodie nudiflore	<i>Desmodium nudiflorum</i>	-	-	S	Bois secs; érablières à érable à sucre et hêtre; chénaies à chêne rouge, chêne blanc et pin blanc; collines ou coteaux sablonneux ou rocheux.
46	Doradille ambulante	<i>Asplenium rhizophyllum</i>	-	-	S	Rochers calcaires ombragés dans érablières à érable à sucre, noyer cendré et caryer cordiforme.
47	Élyme des rivages	<i>Elymus riparius</i>	-	-	S	Hauts rivages et berges de cours d'eau; bois humides et semi-ouverts.
48	Épervière de Robinson	<i>Hieracium robinsonii</i>	-	-	S	Rivages rocheux ou argileux des rivières et des ruisseaux.

ANNEXE B: Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
49	Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	-	-	V	Érabières à érable à sucre sur coteaux calcaires, orée des bois, hautes berges, forêts de feuillus à la limite de la zone inondable.
50	Fimbristyle d'automne	<i>Fimbristylis autumnalis</i>	-	-	S	Rivages et milieux sablonneux humides et ouverts, bords de sentiers.
51	Gaillet fausse-circée	<i>Galium circaezans</i>	-	-	S	Bois secs, souvent en pente et calcaires, érabières à érable à sucre, tilleul, caryer, chênaies à chêne rouge, alvars.
52	Gaylussaquier de Bigelow	<i>Gaylussacia bigeloviana</i>	-	-	M	Tourbières à sphaignes ombrotrophes.
53	Gentianopsis de Victorin	<i>Gentianopsis virgata</i> subsp. <i>victorinii</i>	M	M	M	Marais intertidaux, au niveau de l'étage supérieur, dans les parties moins denses et moins hautes de l'herbaciaie à spartine pectinée ou, occasionnellement, sur des affleurements rocheux.
54	Gesse jaunâtre	<i>Lathyrus ochroleucus</i>	-	-	S	Hauts rivages rocheux, orée des bois et bois ouverts, alvars.
55	Ginseng à cinq folioles	<i>Panax quinquefolius</i>	VD	VD	M	Bois riches, érabières à érable à sucre, noyer cendré, tilleul et caryer.
56	Glycérie pâle	<i>Torreyochloa pallida</i> var. <i>pallida</i>	-	-	S	Marais, eaux peu profondes, étangs, boisés humides, rivages, ruisseaux, marécages, fossés.
57	Goodyérie pubescente	<i>Goodyera pubescens</i>	-	-	V	Forêts feuillues ou mixtes matures, mésiques ou humides, à érable à sucre, hêtre, chêne rouge, pruche, thuya, pin blanc, érable rouge; en terrain plat ou près d'un ruisseau lorsqu'en pente.
58	Iris de Virginie	<i>Iris virginica</i> var. <i>shrevei</i>	-	-	S	Marais, marécages, rivages, fossés, eaux peu profondes.

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
59	Jonc de Greene	<i>Juncus greenei</i>	-	-	S	Milieus secs, mais parfois humides, sols sablonneux, pinèdes à pin gris, rivages, dunes, plages, clairières.
60	Laitue hirsute	<i>Lactuca hirsuta</i>	-	-	S	Bois secs, sablonneux, rocheux et ouverts, clairières, lieux semi-boisés.
61	Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	-	-	VR	Marécages, marais, alluvions riveraines, aulnaies, champs humides, grèves estuariennes.
62	Listère du sud	<i>Listera australis</i>	-	-	M	Tourbières à sphaignes et éricacées.
63	Lycope du Saint-Laurent	<i>Lycopus americanus</i> var. <i>laurentianus</i>	-	-	S	Grèves rocheuses, boueuses, submergées par les marées d'eau douce de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, et aussi sur les rivages de grands lacs et rivières.
64	Lycope de Virginie	<i>Lycopus virginicus</i>	-	-	S	Milieus humides, ouverts ou boisés, hauts rivages, dépressions boisées, prairies riveraines, marécages.
65	Lycope rude	<i>Lycopus asper</i>	-	-	S	Milieus humides riverains, prairies, littoral supérieur et moyen du fleuve.
66	Lysimaque à quatre feuilles	<i>Lysimachia quadrifolia</i>	-	-	S	Bois ouverts, secs ou humides, landes sablonneuses, taillis, hauts rivages sablonneux.
67	Lysimaque hybride	<i>Lysimachia hybrida</i>	-	-	S	Rivages, marais et marécages.
68	Matteucie fougère-à-l'autruche d'Amérique	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	-	-	VR	Érablières à érable argenté, forêts feuillues ou mixtes sur sols humides.
69	Millepertuis à grandes fleurs	<i>Hypericum ascyron</i>	-	-	S	Bords de fossés et milieux ouverts, hauts rivages, berges, champs, escarpements humides et semi-ombragés.
70	Moutarde-tanaisie verte	<i>Descurainia pinnata</i> var. <i>brachycarpa</i>	-	-	S	Hauts rivages rocheux ou sablonneux et exposés.
71	Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	VD	VD	S	Forêts feuillues riches.

ANNEXE B: Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
72	Orchis à feuille ronde	<i>Galearis rotundifolia</i>	-	-	S	Tourbières minérotrophes arbustives ou boisées, affleurements rocheux, cédrières, cédrières à mélèze. Seulement en milieu calcaire.
73	Orchis brillant	<i>Galearis spectabilis</i>	-	-	S	Érablières riches à érable à sucre et hêtre, partiellement ouvertes et parfois en bas de pente.
74	Orme liège	<i>Ulmus thomasii</i>	-	-	M	Milieus ouverts secs.
75	Panic de Philadelphie	<i>Panicum philadelphicum</i>	-	-	S	Milieus calcaires, ouverts et rocheux, alvars.
76	Panic flexible	<i>Panicum flexile</i>	-	-	S	Milieus calcaires, ouverts et rocheux, alvars.
77	Panic raide	<i>Panicum virgatum</i>	-	-	S	Hauts rivages ouverts et secs, sablonneux, graveleux ou rocheux, prairies riveraines.
78	Phégoptère à hexagone	<i>Phegopteris hexagonoptera</i>	-	P	M	Érablières à érable à sucre, bas de pente boisées, boisés à sols riches, souvent rocheux et humides, près de ruisseaux.
79	Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	-	-	S	Forêts mixtes et mésiques d'érable à sucre, pruche et hêtre.
80	Platanthère petite-herbe	<i>Platanthera flava</i> var. <i>herbiola</i>	-	-	S	Milieus humides ouverts à partiellement ouverts, hauts rivages, berges, friches, forêts décidues, marécages.
81	Podophylle pelté	<i>Podophyllum peltatum</i>	-	-	M	Érablières à érable à sucre, bois riche.
82	Proserpinie des marais	<i>Proserpinaca palustris</i>	-	-	S	Eaux calmes et peu profondes.
83	Ptérospore à fleurs d'Andromède	<i>Pterospora andromedea</i>	-	-	M	Vieilles forêts conifériennes ou mixtes dominées par le pin blanc, et le thuya, calcicole.
84	Renoncule à éventails	<i>Ranunculus flabellaris</i>	-	-	S	Marécages, érablières à érable argenté, eaux calmes et peu profondes, rivages et étangs boueux.

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
85	Renouée de Carey	<i>Persicaria careyi</i>	-	-	S	Milieus humides, sablonneux ou organiques, marais, marécages, rivages, fossés, prairies, clairières.
86	Renouée faux-poivre-d'eau	<i>Persicaria hydropiperoides</i>	-	-	S	Rivages, marais et marécages, prairies riveraines, saulaies, en eaux calmes, grands fossés.
87	Rhynchospore à petites têtes	<i>Rhynchospora capitellata</i>	-	-	S	Milieus acides, humides, ouverts, sablonneux, rocheux ou tourbeux, champs.
88	Rhynchospore capillaire	<i>Rhynchospora capillacea</i>	-	-	S	Sols calcaires humides, rocheux ou sablonneux, rivages, tourbières.
89	Ronce à flagelles	<i>Rubus flagellaris</i>	-	-	S	Terrains sablonneux, tourbières sèches, rivages et affleurements rocheux et acides, escarpements, bois ouverts et bords de routes.
90	Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>	-	-	VR	Érablières et bois riches, rocheux ou humides.
91	Saurure penché	<i>Saururus cernuus</i>	-	-	M	Bords vaseux des cours d'eau calmes, eaux peu profondes, marais, marécages.
92	Scirpe pendant	<i>Scirpus pendulus</i>	-	-	S	Lieux ouverts et humides, souvent rocheux, prairies, alvars et marais, calcicole.
93	Sélaginelle cachée	<i>Selaginella eclipses</i>	-	-	S	Milieus humides et ouverts, sables, prairies humides, rivages dénudés, marécages, alvars riverains.
94	Souchet grêle	<i>Cyperus lupulinus</i> ssp. <i>macilentus</i>	-	-	S	Milieus ouverts secs et sablonneux.
95	Souchet odorant	<i>Cyperus odoratus</i>	-	-	S	Rivages sablonneux ou boueux de rivières, lacs ou du fleuve, bords des marais.
96	Spiranthe lustrée	<i>Spiranthes lucida</i>	-	-	S	Rivages rocheux ou sablonneux, marécages, alvars riverains.

ANNEXE B: Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
97	Sporobole à fleurs cachées	<i>Sporobolus cryptandrus</i>	-	-	S	Milieus sablonneux secs et ouverts (hauts rivages et dunes), sablières et bords de routes.
98	Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	-	-	S	Hauts rivages semi-ouverts, orée des bois riverains, milieux sablonneux, rocheux ou alluvionnaires, calcicoles, collines boisées.
99	Stellaire fausse-alsine	<i>Stellaria alpine</i>	-	-	S	Milieus humides, rocheux et calcaires, calcicoles, bords de ruisseaux et de rivières.
100	Strophostyle ocracé	<i>Strophostyles helvola</i>	-	-	S	Milieus frais riverains, hauts rivages sablonneux ou graveleux, souvent sur des îles.
101	Trichophore de Clinton	<i>Trichophorum clintonii</i>	-	-	S	Rochers exposés et humides au bord des rivières.
102	Trille blanc	<i>Trillium grandiflorum</i>	-	-	VR	Érablières et bois feuillus riches.
103	Utriculaire à scapes géminés	<i>Utricularia geminiscapa</i>	-	-	S	Eaux calmes et mares des tourbières, étangs et lacs.
104	Uvulaire à grandes fleurs	<i>Uvularia grandiflora</i>	-	-	VR	Érablières à caryer ou à tilleul, riches.
105	Valériane des tourbières	<i>Valeriana uliginosa</i>	-	-	V	Tourbières boisées ou arbustives, calcicoles.
106	Verge d'or à grappes	<i>Solidago simplex</i> ssp. <i>randii</i> var. <i>racemosa</i>	-	-	S	Terrains rocheux calcaires, rivages, escarpements, falaises.
107	Vergerette de Provancher	<i>Erigeron philadelphicus</i> var. <i>provancheri</i>	-	P	M	Fissures d'affleurements rocheux ou cailloutis humides calcaires ou schisteux, le long de rivières ou de l'estuaire d'eau douce.
108	Véronique mouron-d'eau	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	-	-	S	Bas rivages boueux de rivières ou de ruisseaux, marécages, marais, eaux peu profondes, fossés, bord des eaux.
109	Verveine simple	<i>Verbena simplex</i>	-	-	M	Alvars, milieux secs, rocheux ou graveleux.
110	Violette affine	<i>Viola sororia</i> var. <i>affinis</i>	-	-	S	Marécages, rivages, prairies, clairières.

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
111	Violette rostrée	<i>Viola rostrata</i>	-	-	S	Boisés rocheux et pentes ombragées calcaires, érablières à caryer cordiforme.
112	Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	-	-	S	Tourbières, marécages et forêts feuillues humides.
113	Zizanie aquatique	<i>Zizania aquatica</i> var. <i>aquatica</i>	-	-	S	Eaux tranquilles et peu profondes, marais, rivages boueux.
<p>SOURCE : CDPNQ, 2013; MDDELCC, 2014</p> <p>NOTES : M : Menacée; P : Préoccupante; S : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; V : Vulnérable; VD : En voie de disparition; VR : Vulnérable à la récolte.</p>						

ANNEXE C

Espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être inventoriées

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
1	Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>		√	√			-
2	Algue Didymo	<i>Didymosphenia geminata</i>		√			√	Prolifère dans des eaux peu profondes. Elle dégrade l'habitat, réduit la diversité des algues et modifie la composition des communautés d'invertébrés des rivières. (MDDEP, s.d. a)
3	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>			√	√		Pousse dans les forêts décidues, les forêts de plaine inondable, les jardins et les bords de routes. Elle supplante les espèces indigènes et est potentiellement porteuse du virus de la mosaïque du navet (TuMV-A1). (White <i>et al.</i> , 1993)
4	Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>			√			-
5	Berce du caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>		√	√		√	Pousse aux bords de fossés, de ruisseaux, de rivières et dans les terrains vagues. Très compétitive, elle développe rapidement des colonies denses. Son feuillage produit de l'ombre et empêche la germination et la croissance de la plupart des autres plantes, ce qui perturbe l'équilibre des écosystèmes et réduit la biodiversité. Sa sève contient des toxines causant des dommages aux cellules cutanées superficielles. (MDDEP, s.d. b)
6	Brome inerme	<i>Bromus inermis</i>			√		√	Plante cultivée d'importance. Elle supplante la flore indigène des prairies et des prés naturels. (White <i>et al.</i> , 1993)

ANNEXE C: Espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être inventoriées

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
7	Butome à ombelle	<i>Butomus umbellatus</i>		√		√		Milieus humides, marais, bordure des plans d'eau, sur les plages, dans les fossés, les canaux d'irrigation et de navigation. Il semble qu'elle soit assez envahissante pour remplacer les espèces indigènes. (Environnement Canada, 2012; White <i>et al.</i> , 1993)
8	Châtaigne d'eau	<i>Trapa natans</i>		√		√		L'épais tapis flottant qu'elle crée empêche la croissance de la végétation et nuit à la faune locale en créant un manque d'oxygène dans l'eau. Non seulement elle occasionne des pertes de diversité biologique, mais elle rend impraticable plusieurs activités récréatives. (Environnement Canada, 2012; MDDEP, s.d. c)
9	Chardon des champs	<i>Cirsium arvense</i>			√			-
10	Chardon vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>			√			-
11	Chèvrefeuille de Tartarie	<i>Lonicera tatarica</i>			√		√	Il envahit les forêts claires, les ravins et la lisière des boisés et supplante les espèces indigènes. (White <i>et al.</i> , 1993)
12	Chiendent commun	<i>Elymus repens</i>			√			-
13	Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>			√		√	Il exerce des ravages surtout dans les régions qui ont été perturbées ou qui font l'objet d'une restauration. Il envahit et supplante les espèces indigènes. Il pourrait produire des substances biochimiques qui favoriseraient son implantation. (White <i>et al.</i> , 1993)

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
14	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>			√			-
15	Euphorbe ésole	<i>Euphorbia esula</i>			√	√		Se propage rapidement par production semencière et multiplication végétative. Dans les prairies mixtes, elle peut dominer l'habitat et entraîner une baisse considérable de la diversité et de l'abondance des espèces indigènes. (White <i>et al.</i> , 1993)
16	Gaillet mollugine	<i>Galium mollugo</i>			√			-
17	Herbe à puce	<i>Toxicodendron radicans</i>			√			-
18	Hydrocharide grenouillette	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>		√		√		Petite plante herbacée aquatique flottant librement à la surface de l'eau (milieux humides, marécages, eaux libres, plans d'eau calme). Elle se reproduit principalement par voie végétative. Le milieu en vient ainsi à être recouvert d'un tapis dense qui limite l'apport en lumière, en gaz dissous et en éléments nutritifs dont les autres plantes aquatiques ont besoin. (Environnement Canada, 2012; White <i>et al.</i> , 1993)

ANNEXE C: Espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être inventoriées

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
19	Impatiens de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>		√		√		Habitats humides, ensoleillés ou partiellement ombragés, berges et milieux humides. Germant hâtivement, elle pousse en colonies très denses et hautes qui dominent bien vite la végétation en place. Cette annuelle meurt chaque automne, laissant le sol à découvert. Ses racines peu développées ne maintiennent pas le sol solidement en place le laissant ainsi plus sujet à l'érosion.
20	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i> ssp. <i>Arvensis</i>			√			-
21	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>			√			-
22	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>			√			-
23	Lysimachie nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>			√			-
24	Marguerite blanche	<i>Leucanthemum vulgare</i>			√			-
25	Mélicot blanc	<i>Melilotus alba</i>			√		√	Poussent dans les prairies, les alvars et les prés. Ils ne constituent toutefois pas un concurrent menaçant dans les régions naturelles; quant à lui, le mélicot blanc pose un problème plus considérable. (White <i>et al.</i> , 1993)
26	Mélicot jaune	<i>Melilotus officinalis</i>			√		√	

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
27	Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>			√		√	Pousse dans les milieux ouverts (prés, alvars, trouées de forêt, terres agricoles). Considéré comme envahissant surtout en raison des lourdes répercussions qu'il a sur les pâturages. (White <i>et al.</i> , 1993)
28	Myriophylle en épi	<i>Myriophyllum spicatum</i>		√		√		Lacs, rivières, étangs, fossés, canaux d'irrigation et de navigation. Pouvoir de reproduction végétative rapide. Profite des conditions altérées des milieux (dragage, eutrophisation). Il supprime complètement la flore indigène, modifie les habitats naturels, chassant les animaux, détériorant la qualité de l'eau et pouvant nuire aux activités récréatives. (Environnement Canada, 2012; White <i>et al.</i> , 1993)
29	Nerprun bourdaine	<i>Rhamnus frangula</i>		√		√		Poussant dans les marais et tourbières, il préfère les milieux humides, mais peut se retrouver dans les milieux plus secs. Quand il envahit une région naturelle, il supprime les espèces indigènes grâce à l'ombre épaisse que répand son feuillage et à ses ramifications au ras du sol qui empêchent la régénération naturelle. (MAPAQ, 2004a; White <i>et al.</i> , 1993)

ANNEXE C: Espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être inventoriées

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
30	Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>			√	√		Pousse dans les forêts et boisés secs. Quand il envahit une région naturelle, il supplante les espèces indigènes grâce à l'ombre épaisse que répand son feuillage. Il pourrait être capable d'allélopathie. (MAPAQ, 2004b; White <i>et al.</i> , 1993)
31	Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>			√			-
32	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>			√			-
33	Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>			√			-
34	Prunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i> ssp. <i>Vulgaris</i>			√			-
35	Renouée japonaise	<i>Polygonum cuspidatum</i>		√		√		Bordure des plans d'eau, milieux humides, sur les plages, dans les fossés, les canaux d'irrigation, les remblais, les forêts mixtes et sur les terres cultivables. Capable de se reproduire à partir de minuscules fragments de tige ou de racine qui peuvent demeurer en dormance jusqu'à 10 ans dans le sol. Elle libère des toxines dans le sol qui inhibent le développement d'autres végétaux. Absence d'ennemi naturel. Elle appauvrit la diversité biologique et menace l'équilibre des écosystèmes aquatiques. (Environnement Canada, 2012)
36	Rorippa amphibie	<i>Rorippa amphibia</i>		√				-

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
37	Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>		√	√	√		Milieus humides, bordures des fossés, des routes et des champs, sols remaniés. Plante qui remplace complètement la flore indigène et déloge la faune. Elle ne possède aucune valeur écologique et ne peut pas constituer un habitat intéressant. Est capable d'invasion également les milieux secs. (Environnement Canada, 2012)
38	Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>		√		√		Milieus humides, en bordure des plans d'eau, sur les plages, dans les fossés, les canaux d'irrigation et de navigation. Elle produit un tapis de racines denses et coriaces. Remplace la végétation native des milieux humides et procure un habitat pauvre pour la faune. (Environnement Canada, 2012; MDDEP, s.d. d)

ANNEXE D

Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
1	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	Asteraceae
2	Actée à gros pédicelles	<i>Actaea pachypoda</i>	Ranunculaceae
3	Actée rouge	<i>Actaea rubra</i> ssp. <i>rubra</i>	Ranunculaceae
4	Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	Pteridaceae
5	Agripaume cardiaque	<i>Leonurus cardiaca</i>	Lamiaceae
6	Agrostide scabre	<i>Agrostis scabra</i>	Poaceae
7	Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	Poaceae
8	Aigremoine à sépales crochus	<i>Agrimonia gryposepala</i>	Rosaceae
9	Aigremoine striée	<i>Agrimonia striata</i>	Rosaceae
10	Ail des bois	<i>Allium tricoccum</i> var. <i>tricoccum</i>	Amaryllidaceae
11	Airelle gazonnate	<i>Vaccinium caespitosum</i>	Ericaceae
12	Airelle rouge	<i>Vaccinium vitis-idaea</i>	Ericaceae
13	Alisma commun	<i>Alisma triviale</i>	Alismataceae
14	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>	Brassicaceae
15	Alpiste roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	Poaceae
16	Amélanchier arborescent	<i>Amelanchier arborea</i>	Rosaceae
17	Amélanchier en épis	<i>Amelanchier spicata</i>	Rosaceae
18	Amélanchier sp.	<i>Amelanchier</i> sp.	Rosaceae
19	Amphicarpe bractéolée	<i>Amphicarpaea bracteata</i>	Fabaceae
20	Ancolie du Canada	<i>Aquilegia canadensis</i>	Ranunculaceae
21	Andromède glauque	<i>Andromeda polifolia</i> var. <i>latifolia</i>	Ericaceae
22	Anémone à cinq folioles	<i>Anemone quinquefolia</i> var. <i>quinquefolia</i>	Ranunculaceae
23	Anémone cylindrique	<i>Anemone cylindrica</i>	Ranunculaceae
24	Anémone du Canada	<i>Anemone canadensis</i>	Ranunculaceae
25	Antennaire de Howell	<i>Antennaria howellii</i>	Asteraceae
26	Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Apiaceae
27	Apios d'Amérique	<i>Apios americana</i>	Fabaceae
28	Apocyn à feuilles d'androsème	<i>Apocynum androsaemifolium</i> ssp. <i>androsaemifolium</i>	Apocynaceae
29	Apocyn chanvrin	<i>Apocynum cannabinum</i>	Apocynaceae
30	Aralie à grappes	<i>Aralia racemosa</i> ssp. <i>racemosa</i>	Araliaceae
31	Aralie à tige nue	<i>Aralia nudicaulis</i>	Araliaceae
32	Aralie hispide	<i>Aralia hispida</i>	Araliaceae
33	Arisème de Stewardson	<i>Arisaema triphyllum</i> ssp. <i>stewardsonii</i>	Araceae
34	Arisème petit-prêcheur	<i>Arisaema triphyllum</i> ssp. <i>triphyllum</i>	Araceae
35	Armoise vulgaire	<i>Artemisia vulgaris</i>	Asteraceae
36	Aronia à fruits noirs	<i>Aronia melanocarpa</i>	Rosaceae

ANNEXE D: Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
37	Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>	<i>Aristolochiaceae</i>
38	Asclépiade commune	<i>Asclepias syriaca</i>	<i>Apocynaceae</i>
39	Aster à feuilles cordées	<i>Symphotrichum cordifolium</i>	<i>Asteraceae</i>
40	Aster à grandes feuilles	<i>Eurybia macrophylla</i>	<i>Asteraceae</i>
41	Aster à ombelles	<i>Doellingeria umbellata</i> var. <i>umbellata</i>	<i>Asteraceae</i>
42	Aster acuminé	<i>Oclemena acuminata</i>	<i>Asteraceae</i>
43	Aster de Nouvelle-Angleterre	<i>Symphotrichum novae-angliae</i>	<i>Asteraceae</i>
44	Aster des tourbières	<i>Oclemena nemoralis</i>	<i>Asteraceae</i>
45	Aster d'Ontario	<i>Symphotrichum ontarionis</i> var. <i>ontarionis</i>	<i>Asteraceae</i>
46	Aster lancéolé	<i>Symphotrichum lanceolatum</i> ssp. <i>lanceolatum</i> var. <i>lanceolatum</i>	<i>Asteraceae</i>
47	Aster latérflore	<i>Symphotrichum lateriflorum</i> var. <i>lateriflorum</i>	<i>Asteraceae</i>
48	Aster ponceau	<i>Symphotrichum puniceum</i> var. <i>puniceum</i>	<i>Asteraceae</i>
49	Aster rude	<i>Eurybia radula</i>	<i>Asteraceae</i>
50	Athyrie fausse-thélyptère	<i>Deparia acrostichoides</i>	<i>Athyriaceae</i>
51	Athyrie fougère-femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Athyriaceae</i>
52	Aubépine flabelliforme	<i>Crataegus flabellata</i>	<i>Rosaceae</i>
53	Aubépine ponctuée	<i>Crataegus punctata</i>	<i>Rosaceae</i>
54	Aubépine sp.	<i>Crataegus</i> sp.	<i>Rosaceae</i>
55	Aulne crispé	<i>Alnus viridis</i> ssp. <i>crispa</i>	<i>Betulaceae</i>
56	Aulne rugueux	<i>Alnus incana</i> ssp. <i>rugosa</i>	<i>Betulaceae</i>
57	Aulne tendre	<i>Alnus serrulata</i>	<i>Betulaceae</i>
58	Avoine cultivée	<i>Avena sativa</i>	<i>Poaceae</i>
59	Bartonie de Virginie	<i>Bartonia virginica</i>	<i>Gentianaceae</i>
60	Benoîte à grandes feuilles	<i>Geum macrophyllum</i>	<i>Rosaceae</i>
61	Benoîte d'Alep	<i>Geum aleppicum</i>	<i>Rosaceae</i>
62	Benoîte des ruisseaux	<i>Geum rivale</i>	<i>Rosaceae</i>
63	Benoîte du Canada	<i>Geum canadense</i>	<i>Rosaceae</i>
64	Berce laineuse	<i>Heracleum maximum</i>	<i>Apiaceae</i>
65	Berle douce	<i>Sium suave</i>	<i>Apiaceae</i>
66	Bident feuillu	<i>Bidens frondosa</i>	<i>Asteraceae</i>
67	Bident penché	<i>Bidens cernua</i>	<i>Asteraceae</i>
68	Bleuet à feuilles étroites	<i>Vaccinium angustifolium</i>	<i>Ericaceae</i>
69	Bleuet en corymbe	<i>Vaccinium corymbosum</i>	<i>Ericaceae</i>
70	Bleuet fausse-myrtille	<i>Vaccinium myrtilloides</i>	<i>Ericaceae</i>
71	Boehméria cylindrique	<i>Boehmeria cylindrica</i>	<i>Urticaceae</i>

N°	Nom français	Nom latin	Famille
72	Botryche de Virginie	<i>Botrychium virginianum</i>	<i>Ophioglossaceae</i>
73	Botryche découpé	<i>Botrychium dissectum</i>	<i>Ophioglossaceae</i>
74	Bouleau à papier	<i>Betula papyrifera</i>	<i>Betulaceae</i>
75	Bouleau gris	<i>Betula populifolia</i>	<i>Betulaceae</i>
76	Bouleau jaune	<i>Betula alleghaniensis</i>	<i>Betulaceae</i>
77	Bouleau nain	<i>Betula pumila</i> var. <i>pumila</i>	<i>Betulaceae</i>
78	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	<i>Betulaceae</i>
79	Bourreau-des-arbres	<i>Celastrus scandens</i>	<i>Celastraceae</i>
80	Brachyélytre du Sud	<i>Brachyelytrum erectum</i>	<i>Poaceae</i>
81	Brome cilié	<i>Bromus ciliatus</i>	<i>Poaceae</i>
82	Brome inerme	<i>Bromus inermis</i>	<i>Poaceae</i>
83	Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i> ssp. <i>vulgaris</i>	<i>Lamiaceae</i>
84	Calamagrostide du Canada	<i>Calamagrostis canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	<i>Poaceae</i>
85	Calla des marais	<i>Calla palustris</i>	<i>Araceae</i>
86	Calopogon tubéreux	<i>Calopogon tuberosus</i> var. <i>tuberosus</i>	<i>Orchidaceae</i>
87	Canneberge à gros fruits	<i>Vaccinium macrocarpon</i>	<i>Ericaceae</i>
88	Canneberge commune	<i>Vaccinium oxycoccos</i>	<i>Ericaceae</i>
89	Cardamine de Pennsylvanie	<i>Cardamine pennsylvanica</i>	<i>Brassicaceae</i>
90	Carex à balais	<i>Carex scoparia</i> var. <i>scoparia</i>	<i>Cyperaceae</i>
91	Carex à bec étalé	<i>Carex projecta</i>	<i>Cyperaceae</i>
92	Carex à épis globulaires	<i>Carex brunnescens</i> ssp. <i>sphaerostachya</i>	<i>Cyperaceae</i>
93	Carex à feuilles poilues	<i>Carex hirtifolia</i>	<i>Cyperaceae</i>
94	Carex à fruits tomenteux	<i>Carex lasiocarpa</i> ssp. <i>americana</i>	<i>Cyperaceae</i>
95	Carex à longs stolons	<i>Carex chordorrhiza</i>	<i>Cyperaceae</i>
96	Carex à têtes courtes	<i>Carex brevior</i>	<i>Cyperaceae</i>
97	Carex à tiges grêles	<i>Carex leptalea</i>	<i>Cyperaceae</i>
98	Carex accrété	<i>Carex cristatella</i>	<i>Cyperaceae</i>
99	Carex aquatique	<i>Carex aquatilis</i> var. <i>aquatilis</i>	<i>Cyperaceae</i>
100	Carex blanchâtre	<i>Carex canescens</i> ssp. <i>canescens</i>	<i>Cyperaceae</i>
101	Carex brunâtre	<i>Carex brunnescens</i> ssp. <i>brunnescens</i>	<i>Cyperaceae</i>
102	Carex céphaloïde	<i>Carex cephaloidea</i>	<i>Cyperaceae</i>
103	Carex chétif	<i>Carex magellanica</i> ssp. <i>irrigua</i>	<i>Cyperaceae</i>
104	Carex commun	<i>Carex communis</i> var. <i>communis</i>	<i>Cyperaceae</i>
105	Carex comprimé	<i>Carex arctata</i>	<i>Cyperaceae</i>
106	Carex continental	<i>Carex interior</i>	<i>Cyperaceae</i>
107	Carex crépu	<i>Carex crinita</i> var. <i>crinita</i>	<i>Cyperaceae</i>

ANNEXE D: Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
108	Carex de Bebb	<i>Carex bebbii</i>	Cyperaceae
109	Carex de Crawford	<i>Carex crawfordii</i>	Cyperaceae
110	Carex de Dewey	<i>Carex deweyana</i> var. <i>deweyana</i>	Cyperaceae
111	Carex de Gray	<i>Carex grayi</i>	Cyperaceae
112	Carex de Hayden	<i>Carex haydenii</i>	Cyperaceae
113	Carex de la Nouvelle-Angleterre	<i>Carex novae-angliae</i>	Cyperaceae
114	Carex de Pennsylvanie	<i>Carex pensylvanica</i>	Cyperaceae
115	Carex de Sprengel	<i>Carex sprengelii</i>	Cyperaceae
116	Carex de Tuckerman	<i>Carex tuckermanii</i>	Cyperaceae
117	Carex déprimé	<i>Carex deflexa</i> var. <i>deflexa</i>	Cyperaceae
118	Carex dérangent	<i>Carex molesta</i>	Cyperaceae
119	Carex des brousses	<i>Carex limosa</i>	Cyperaceae
120	Carex des forêts	<i>Carex lucorum</i>	Cyperaceae
121	Carex diandre	<i>Carex diandra</i>	Cyperaceae
122	Carex disperme	<i>Carex disperma</i>	Cyperaceae
123	Carex doré	<i>Carex aurea</i>	Cyperaceae
124	Carex du lac à l'Ours-blanc	<i>Carex albursina</i>	Cyperaceae
125	Carex en rosace	<i>Carex rosea</i>	Cyperaceae
126	Carex étoilé	<i>Carex echinata</i> ssp. <i>echinata</i>	Cyperaceae
127	Carex faible	<i>Carex debilis</i> var. <i>rudgei</i>	Cyperaceae
128	Carex faux-brome	<i>Carex bromoides</i> ssp. <i>bromoides</i>	Cyperaceae
129	Carex faux-souchet	<i>Carex pseudocyperus</i>	Cyperaceae
130	Carex filiforme	<i>Carex gracillima</i>	Cyperaceae
131	Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	Cyperaceae
132	Carex fourrager	<i>Carex foenea</i>	Cyperaceae
133	Carex gonflé	<i>Carex intumescens</i>	Cyperaceae
134	Carex gynandre	<i>Carex gynandra</i>	Cyperaceae
135	Carex houblon	<i>Carex lupulina</i>	Cyperaceae
136	Carex jaune	<i>Carex flava</i>	Cyperaceae
137	Carex lacustre	<i>Carex lacustris</i>	Cyperaceae
138	Carex laineux	<i>Carex pellita</i>	Cyperaceae
139	Carex laxiflore	<i>Carex laxiflora</i>	Cyperaceae
140	Carex leptonervé	<i>Carex leptonevia</i>	Cyperaceae
141	Carex lisse	<i>Carex blanda</i>	Cyperaceae
142	Carex luisant	<i>Carex lurida</i>	Cyperaceae
143	Carex massette	<i>Carex typhina</i>	Cyperaceae
144	Carex noir	<i>Carex nigra</i>	Cyperaceae
145	Carex oligosperme	<i>Carex oligosperma</i>	Cyperaceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
146	Carex pâle	<i>Carex pallescens</i>	Cyperaceae
147	Carex pauciflore	<i>Carex pauciflora</i>	Cyperaceae
148	Carex pédonculé	<i>Carex pedunculata</i>	Cyperaceae
149	Carex porc-épic	<i>Carex hystericina</i>	Cyperaceae
150	Carex raide	<i>Carex stricta</i>	Cyperaceae
151	Carex rayonnant	<i>Carex radiata</i>	Cyperaceae
152	Carex réfléchi	<i>Carex retrorsa</i>	Cyperaceae
153	Carex rostré	<i>Carex rostrata</i>	Cyperaceae
154	Carex scabre	<i>Carex scabrata</i>	Cyperaceae
155	Carex stipité	<i>Carex stipata</i> var. <i>stipata</i>	Cyperaceae
156	Carex tendre	<i>Carex tenera</i>	Cyperaceae
157	Carex tordu	<i>Carex torta</i>	Cyperaceae
158	Carex tribuloïde	<i>Carex tribuloides</i> var. <i>tribuloides</i>	Cyperaceae
159	Carex trisperme	<i>Carex trisperma</i>	Cyperaceae
160	Carex utriculé	<i>Carex utriculata</i>	Cyperaceae
161	Carex vésiculeux	<i>Carex vesicaria</i>	Cyperaceae
162	Caryer cordiforme	<i>Carya cordiformis</i>	Juglandaceae
163	Caryer ovale	<i>Carya ovata</i> var. <i>ovata</i>	Juglandaceae
164	Cassandre caliculé	<i>Chamaedaphne calyculata</i>	Ericaceae
165	Caulophylle faux-pigamon	<i>Caulophyllum thalictroides</i>	Berberidaceae
166	Cerisier de Pennsylvanie	<i>Prunus pennsylvanica</i>	Rosaceae
167	Cerisier de Virginie	<i>Prunus virginiana</i> var. <i>virginiana</i>	Rosaceae
168	Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i> var. <i>serotina</i>	Rosaceae
169	Chardon des champs	<i>Cirsium arvense</i>	Asteraceae
170	Chardon mutique	<i>Cirsium muticum</i>	Asteraceae
171	Chardon vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>	Asteraceae
172	Charme de Caroline	<i>Carpinus caroliniana</i> ssp. <i>virginiana</i>	Betulaceae
173	Chêne à gros fruits	<i>Quercus macrocarpa</i>	Fagaceae
174	Chêne bicolore	<i>Quercus bicolor</i>	Fagaceae
175	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	Fagaceae
176	Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	Amaranthaceae
177	Chénopode polysperme	<i>Lipandra polysperma</i> var. <i>polysperma</i>	Amaranthaceae
178	Chèvrefeuille à feuilles oblongues	<i>Lonicera oblongifolia</i>	Caprifoliaceae
179	Chèvrefeuille de Morrow	<i>Lonicera morrowii</i>	Caprifoliaceae
180	Chèvrefeuille de Tartarie	<i>Lonicera tatarica</i>	Caprifoliaceae
181	Chèvrefeuille du Canada	<i>Lonicera canadensis</i>	Caprifoliaceae
182	Chèvrefeuille velu	<i>Lonicera villosa</i>	Caprifoliaceae
183	Chicouté	<i>Rubus chamaemorus</i>	Rosaceae

ANNEXE D: Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
184	Chiendent commun	<i>Elymus repens</i>	Poaceae
185	Chimaphile à ombelles	<i>Chimaphila umbellata</i> ssp. <i>umbellata</i>	Ericaceae
186	Cicutaire bulbifère	<i>Cicuta bulbifera</i>	Apiaceae
187	Cicutaire maculée	<i>Cicuta maculata</i> var. <i>maculata</i>	Apiaceae
188	Cinna à larges feuilles	<i>Cinna latifolia</i>	Poaceae
189	Cinna roseau	<i>Cinna arundinacea</i>	Poaceae
190	Circée alpine	<i>Circaea alpina</i> ssp. <i>alpina</i>	Onagraceae
191	Circée du Canada	<i>Circaea canadensis</i> ssp. <i>canadensis</i>	Onagraceae
192	Claytonie de Caroline	<i>Claytonia caroliniana</i>	Montiaceae
193	Clématite de Virginie	<i>Clematis virginiana</i>	Ranunculaceae
194	Clintonie boréale	<i>Clintonia borealis</i>	Liliaceae
195	Comaret des marais	<i>Comarum palustre</i>	Rosaceae
196	Comcombre grimpant	<i>Echinocystis lobata</i>	Cucurbitaceae
197	Corallorhize maculée	<i>Corallorhiza maculata</i> var. <i>maculata</i>	Orchidaceae
198	Corallorhize trifide	<i>Corallorhiza trifida</i>	Orchidaceae
199	Cornouiller à feuilles alternes	<i>Cornus alternifolia</i>	Cornaceae
200	Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>	Cornaceae
201	Cresson de fontaine	<i>Nasturtium officinale</i>	Brassicaceae
202	Cynoglosse officinale	<i>Cynoglossum officinale</i>	Boraginaceae
203	Cypripède pubescent	<i>Cypripedium parviflorum</i> var. <i>pubescens</i>	Orchidaceae
204	Cypripède acaule	<i>Cypripedium acaule</i>	Orchidaceae
205	Dactyle pelotonné	<i>Dactylis glomerata</i>	Poaceae
206	Dalibarde rampante	<i>Rubus repens</i>	Rosaceae
207	Danthonie à épi	<i>Danthonia spicata</i>	Poaceae
208	Danthonie comprimée	<i>Danthonia compressa</i>	Poaceae
209	Dennstaedtie à lobules ponctués	<i>Dennstaedtia punctilobula</i>	Dennstaedtiaceae
210	Dentaire à deux feuilles	<i>Cardamine diphylla</i>	Brassicaceae
211	Desmodie glutineuse	<i>Desmodium glutinosum</i>	Fabaceae
212	Dicentre à capuchon	<i>Dicentra cucullaria</i>	Papaveraceae
213	Dicentre du Canada	<i>Dicentra canadensis</i>	Papaveraceae
214	Dièreville chèvrefeuille	<i>Diervilla lonicera</i>	Caprifoliaceae
215	Dirca des marais	<i>Dirca palustris</i>	Thymelaeaceae
216	Dorine d'Amérique	<i>Chrysosplenium americanum</i>	Saxifragaceae
217	Droséra à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>	Droseraceae
218	Dryoptère à crêtes	<i>Dryopteris cristata</i>	Dryopteridaceae
219	Dryoptère à sores marginaux	<i>Dryopteris marginalis</i>	Dryopteridaceae
220	Dryoptère de Clinton	<i>Dryopteris clintoniana</i>	Dryopteridaceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
221	Dryoptère de Goldie	<i>Dryopteris goldiana</i>	<i>Dryopteridaceae</i>
222	Dryoptère intermédiaire	<i>Dryopteris intermedia</i>	<i>Dryopteridaceae</i>
223	Dryoptère spinuleuse	<i>Dryopteris carthusiana</i>	<i>Dryopteridaceae</i>
224	Duliche roseau	<i>Dulichium arundinaceum</i> var. <i>arundinaceum</i>	<i>Cyperaceae</i>
225	Égopode podagraire	<i>Aegopodium podagraria</i>	<i>Apiaceae</i>
226	Éléocharide à tiges rouges	<i>Eleocharis erythropoda</i>	<i>Cyperaceae</i>
227	Éléocharide aciculaire	<i>Eleocharis acicularis</i>	<i>Cyperaceae</i>
228	Élyme de Virginie	<i>Elymus virginicus</i> var. <i>virginicus</i>	<i>Poaceae</i>
229	Élyme étalé	<i>Elymus hystrix</i>	<i>Poaceae</i>
230	Épervière des Florentins	<i>Pilosella piloselloides</i> ssp. <i>piloselloides</i>	<i>Asteraceae</i>
231	Épervière des prés	<i>Pilosella caespitosa</i>	<i>Asteraceae</i>
232	Épervière en ombelle	<i>Hieracium umbellatum</i>	<i>Asteraceae</i>
233	Épervière orangée	<i>Pilosella aurantiacum</i>	<i>Asteraceae</i>
234	Épervière piloselle	<i>Pilosella officinarum</i>	<i>Asteraceae</i>
235	Épervière scabre	<i>Hieracium scabrum</i>	<i>Asteraceae</i>
236	Épervière vulgaire	<i>Hieracium vulgatum</i>	<i>Asteraceae</i>
237	Épiaire des marais	<i>Stachys palustris</i>	<i>Lamiaceae</i>
238	Épifage de Virginie	<i>Epifagus virginiana</i>	<i>Orobanchaceae</i>
239	Épigée rampante	<i>Epigaea repens</i>	<i>Ericaceae</i>
240	Épilobe à feuilles étroites	<i>Chamerion angustifolium</i>	<i>Onagraceae</i>
241	Épilobe cilié	<i>Epilobium ciliatum</i> ssp. <i>ciliatum</i> var. <i>ciliatum</i>	<i>Onagraceae</i>
242	Épilobe coloré	<i>Epilobium coloratum</i>	<i>Onagraceae</i>
243	Épilobe glanduleux	<i>Epilobium ciliatum</i> ssp. <i>glandulosum</i>	<i>Onagraceae</i>
244	Épilobe leptophylle	<i>Epilobium leptophyllum</i>	<i>Onagraceae</i>
245	Épilobe palustre	<i>Epilobium palustre</i>	<i>Onagraceae</i>
246	Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>	<i>Pinaceae</i>
247	Épinette du Colorado	<i>Picea pungens</i>	<i>Pinaceae</i>
248	Épinette noire	<i>Picea mariana</i>	<i>Pinaceae</i>
249	Épinette rouge	<i>Picea rubens</i>	<i>Pinaceae</i>
250	Épipactis petit-hellébore	<i>Epipactis helleborine</i>	<i>Orchidaceae</i>
251	Érable à épis	<i>Acer spicatum</i>	<i>Sapindaceae</i>
252	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	<i>Sapindaceae</i>
253	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	<i>Sapindaceae</i>
254	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	<i>Sapindaceae</i>
255	Érable de Pennsylvanie	<i>Acer pensylvanicum</i>	<i>Sapindaceae</i>
256	Érable ginnala	<i>Acer tataricum</i> ssp. <i>ginnala</i>	<i>Sapindaceae</i>

ANNEXE D: Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
257	Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	Sapindaceae
258	Érable rouge	<i>Acer rubrum</i>	Sapindaceae
259	Éragrostide hypnoïde	<i>Eragrostis hypnoides</i>	Poaceae
260	Érechtite à feuilles d'épervière	<i>Erechtites hieraciifolius</i> var. <i>hieraciifolius</i>	Asteraceae
261	Ériocaulon sp.	<i>Eriocaulon</i> sp.	Eriocaulaceae
262	Érythron d'Amérique	<i>Erythronium americanum</i> ssp. <i>americanum</i>	Liliaceae
263	Eupatoire maculée	<i>Eutrochium maculatum</i> var. <i>maculatum</i>	Asteraceae
264	Eupatoire perfoliée	<i>Eupatorium perfoliatum</i>	Asteraceae
265	Eupatoire rugueuse	<i>Ageratina altissima</i> var. <i>altissima</i>	Asteraceae
266	Euphorbe vermiculée	<i>Euphorbia vermiculata</i>	Euphorbiaceae
267	Euphrase des bois	<i>Euphrasia nemorosa</i>	Orobanchaceae
268	Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i> ssp. <i>pratense</i>	Poaceae
269	Fougère-aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	Dennstaedtiaceae
270	Fraisier américain	<i>Fragaria vesca</i> ssp. <i>americana</i>	Rosaceae
271	Fraisier des champs	<i>Fragaria virginiana</i> ssp. <i>virginiana</i>	Rosaceae
272	Framboisier noir	<i>Rubus occidentalis</i>	Rosaceae
273	Framboisier sauvage	<i>Rubus idaeus</i> ssp. <i>strigosus</i>	Rosaceae
274	Frêne blanc	<i>Fraxinus americana</i>	Oleaceae
275	Frêne noir	<i>Fraxinus nigra</i>	Oleaceae
276	Frêne rouge	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Oleaceae
277	Gadellier amer	<i>Ribes triste</i>	Grossulariaceae
278	Gadellier américain	<i>Ribes americanum</i>	Grossulariaceae
279	Gadellier glanduleux	<i>Ribes glandulosum</i>	Grossulariaceae
280	Gadellier lacustre	<i>Ribes lacustre</i>	Grossulariaceae
281	Gadellier rouge	<i>Ribes rubrum</i>	Grossulariaceae
282	Gaillet à trois fleurs	<i>Galium triflorum</i>	Rubiaceae
283	Gaillet mollugine	<i>Galium mollugo</i>	Rubiaceae
284	Gaillet palustre	<i>Galium palustre</i>	Rubiaceae
285	Gaillet piquant	<i>Galium asprellum</i>	Rubiaceae
286	Gaillet trifide	<i>Galium trifidum</i> ssp. <i>trifidum</i>	Rubiaceae
287	Galane glabre	<i>Chelone glabra</i>	Plantaginaceae
288	Gaylussaquier à fruits bacciformes	<i>Gaylussacia baccata</i>	Ericaceae
289	Gentianopsis de Victorin	<i>Gentianopsis virgata</i> ssp. <i>victorinii</i>	Gentianaceae
290	Géranium de Robert	<i>Geranium robertianum</i>	Geraniaceae
291	Germadrée visqueuse	<i>Teucrium canadense</i> var. <i>occidentale</i>	Lamiaceae
292	Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>	Fabaceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
293	Ginseng à trois folioles	<i>Panax trifolius</i>	<i>Araliaceae</i>
294	Glycérie du Canada	<i>Glyceria canadensis</i>	<i>Poaceae</i>
295	Glycérie géante	<i>Glyceria grandis</i> var. <i>grandis</i>	<i>Poaceae</i>
296	Glycérie mélicaire	<i>Glyceria melicaria</i>	<i>Poaceae</i>
297	Glycérie septentrionale	<i>Glyceria septentrionalis</i> var. <i>septentrionalis</i>	<i>Poaceae</i>
298	Glycérie striée	<i>Glyceria striata</i>	<i>Poaceae</i>
299	Goodyérie à feuilles oblongues	<i>Goodyera oblongifolia</i>	<i>Orchidaceae</i>
300	Goodyérie panachée	<i>Goodyera tessellata</i>	<i>Orchidaceae</i>
301	Goodyérie pubescente	<i>Goodyera pubescens</i>	<i>Orchidaceae</i>
302	Goodyérie rampante	<i>Goodyera repens</i>	<i>Orchidaceae</i>
303	Grande bardane	<i>Arctium lappa</i>	<i>Asteraceae</i>
304	Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	<i>Papaveraceae</i>
305	Grande molène	<i>Verbascum thapsus</i> ssp. <i>thapsus</i>	<i>Scrophulariaceae</i>
306	Groseillier des chiens	<i>Ribes cynosbati</i>	<i>Grossulariaceae</i>
307	Gymnocarpium dryopteris	<i>Gymnocarpium dryopteris</i>	<i>Cystopteridaceae</i>
308	Halénie défléchie	<i>Halenia deflexa</i>	<i>Gentianaceae</i>
309	Hépatique à lobes aigus	<i>Anemone acutiloba</i>	<i>Ranunculaceae</i>
310	Herbe à puce	<i>Toxicodendron radicans</i>	<i>Anacardiaceae</i>
311	Hêtre à grandes feuilles	<i>Fagus grandifolia</i>	<i>Fagaceae</i>
312	Houx verticillé	<i>Ilex verticillata</i>	<i>Aquifoliaceae</i>
313	Hydrocotyle d'Amérique	<i>Hydrocotyle americana</i>	<i>Araliaceae</i>
314	Hydrophylle de Virginie	<i>Hydrophyllum virginianum</i> var. <i>virginianum</i>	<i>Boraginaceae</i>
315	If du Canada	<i>Taxus canadensis</i>	<i>Taxaceae</i>
316	Immortelle blanche	<i>Anaphalis margaritacea</i>	<i>Asteraceae</i>
317	Impatiente du Cap	<i>Impatiens capensis</i>	<i>Balsaminaceae</i>
318	Inule aulnée	<i>Inula helenium</i>	<i>Asteraceae</i>
319	Iris versicolore	<i>Iris versicolor</i>	<i>Iridaceae</i>
320	Jonc brévicaudé	<i>Juncus brevicaudatus</i>	<i>Juncaceae</i>
321	Jonc de Dudley	<i>Juncus dudleyi</i>	<i>Juncaceae</i>
322	Jonc de Vasey	<i>Juncus vaseyi</i>	<i>Juncaceae</i>
323	Jonc du Canada	<i>Juncus canadensis</i>	<i>Juncaceae</i>
324	Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>	<i>Juncaceae</i>
325	Jonc filiforme	<i>Juncus filiformis</i>	<i>Juncaceae</i>
326	Julienne des dames	<i>Hesperis matronalis</i>	<i>Brassicaceae</i>
327	Kalmia à feuilles d'andromède	<i>Kalmia polifolia</i>	<i>Ericaceae</i>
328	Kalmia à feuilles étroites	<i>Kalmia angustifolia</i>	<i>Ericaceae</i>

ANNEXE D: Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
329	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i> ssp. <i>arvensis</i>	Asteraceae
330	Laitue bisannuelle	<i>Lactuca biennis</i>	Asteraceae
331	Laitue du Canada	<i>Lactuca canadensis</i>	Asteraceae
332	Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>	Asteraceae
333	Lamier blanc	<i>Lamium album</i>	Lamiaceae
334	Lampourde glouteron	<i>Xanthium strumarium</i>	Asteraceae
335	Laportéa du Canada	<i>Laportea canadensis</i>	Urticaceae
336	Lapsane commune	<i>Lapsana communis</i>	Asteraceae
337	Léersie de Virginie	<i>Leersia virginica</i>	Poaceae
338	Léersie faux-riz	<i>Leersia oryzoides</i>	Poaceae
339	Lenticule mineure	<i>Lemna minor</i>	Araceae
340	Lenticule trisulquée	<i>Lemna trisulca</i>	Araceae
341	Linaigrette à feuilles étroites	<i>Eriophorum angustifolium</i> ssp. <i>angustifolium</i>	Cyperaceae
342	Linaigrette à large faine	<i>Eriophorum vaginatum</i> ssp. <i>spissum</i>	Cyperaceae
343	Linaigrette de Virginie	<i>Eriophorum virginicum</i>	Cyperaceae
344	Linaigrette verte	<i>Eriophorum viridicarinatum</i>	Cyperaceae
345	Linnée boréale	<i>Linnaea borealis</i> ssp. <i>borealis</i>	Caprifoliaceae
346	Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	Liliaceae
347	Liseron des haies d'Amérique	<i>Calystegia sepium</i> ssp. <i>americana</i>	Convolvulaceae
348	Listère du sud	<i>Listera australis</i>	Orchidaceae
349	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	Fabaceae
350	Ludwigie palustre	<i>Ludwigia palustris</i>	Onagraceae
351	Luzule sp.	<i>Luzula</i> sp.	Juncaceae
352	Lycophe à une fleur	<i>Lycopus uniflorus</i>	Lamiaceae
353	Lycophe d'Amérique	<i>Lycopus americanus</i>	Lamiaceae
354	Lycophe de Virginie	<i>Lycopus virginicus</i>	Lamiaceae
355	Lycophe d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	Lamiaceae
356	Lycopode aplati	<i>Diphasiastrum complanatum</i>	Lycopodiaceae
357	Lycopode brillant	<i>Huperzia lucidula</i>	Lycopodiaceae
358	Lycopode claviforme	<i>Lycopodium clavatum</i>	Lycopodiaceae
359	Lycopode dendroïde	<i>Lycopodium dendroideum</i>	Lycopodiaceae
360	Lycopode en éventail	<i>Diphasiastrum digitatum</i>	Lycopodiaceae
361	Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>	Lycopodiaceae
362	Lycopode obscur	<i>Lycopodium obscurum</i>	Lycopodiaceae
363	Lysimaque ciliée	<i>Lysimachia ciliata</i>	Primulaceae
364	Lysimaque commune	<i>Lysimachia vulgaris</i>	Primulaceae
365	Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	Primulaceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
366	Lysimaque terrestre	<i>Lysimachia terrestris</i>	Primulaceae
367	Lysimaque thyrsoïde	<i>Lysimachia thyrsoïda</i>	Primulaceae
368	Maianthème du Canada	<i>Maianthemum canadense</i> ssp. <i>canadense</i>	Asparagaceae
369	Malaxis unifolié	<i>Malaxis unifolia</i>	Orchidaceae
370	Marguerite blanche	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Asteraceae
371	Matteuccie fougère-à-l'autruche d'Amérique	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pennsylvanica</i>	Onocleaceae
372	Médéole de Virginie	<i>Medeola virginiana</i>	Liliaceae
373	Mélampyre linéaire	<i>Melampyrum lineare</i>	Orobanchaceae
374	Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>	Pinaceae
375	Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i>	Fabaceae
376	Menthe du Canada	<i>Mentha arvensis</i> ssp. <i>borealis</i>	Lamiaceae
377	Millepertuis boréal	<i>Hypericum mutilum</i> ssp. <i>boreale</i>	Hypericaceae
378	Millepertuis commun	<i>Hypericum perforatum</i> ssp. <i>perforatum</i>	Hypericaceae
379	Millepertuis de Fraser	<i>Hypericum fraseri</i>	Hypericaceae
380	Millepertuis du Canada	<i>Hypericum canadense</i>	Hypericaceae
381	Millepertuis elliptique	<i>Hypericum ellipticum</i>	Hypericaceae
382	Millepertuis ponctué	<i>Hypericum punctatum</i>	Hypericaceae
383	Mimule à fleurs entrouvertes	<i>Mimulus ringens</i> var. <i>ringens</i>	Phrymaceae
384	Mitrelle à deux feuilles	<i>Mitella diphylla</i>	Saxifragaceae
385	Mitrelle nue	<i>Mitella nuda</i>	Saxifragaceae
386	Monésès uniflore	<i>Moneses uniflora</i>	Ericaceae
387	Monotrope du pin	<i>Hypopitys monotropa</i>	Ericaceae
388	Monotrope uniflore	<i>Monotropa uniflora</i>	Ericaceae
389	Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>	Solanaceae
390	Muhlenbergie uniflore	<i>Muhlenbergia uniflora</i>	Poaceae
391	Myosotis laxiflore	<i>Myosotis laxa</i>	Boraginaceae
392	Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>	Myricaceae
393	Némopante mucroné	<i>Ilex mucronata</i>	Aquifoliaceae
394	Nerprun à feuilles d'aulne	<i>Rhamnus alnifolia</i>	Rhamnaceae
395	Nerprun bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	Rhamnaceae
396	Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>	Rhamnaceae
397	Noisetier à long bec	<i>Corylus cornuta</i> ssp. <i>cornuta</i>	Betulaceae
398	Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	Juglandaceae
399	Noyer noir	<i>Juglans nigra</i>	Juglandaceae
400	Oeillet arménia	<i>Dianthus armeria</i> ssp. <i>armeria</i>	Caryophyllaceae
401	Onagre bisannuelle	<i>Oenothera biennis</i>	Onagraceae

ANNEXE D: Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
402	Onagre vivace	<i>Oenothera perennis</i>	Onagraceae
403	Onoclée sensible	<i>Onoclea sensibilis</i>	Onocleaceae
404	Orchis à feuille ronde	<i>Galearis rotundifolia</i>	Orchidaceae
405	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>	Ulmaceae
406	Orme liège	<i>Ulmus thomasii</i>	Ulmaceae
407	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i> ssp. <i>dioica</i>	Urticaceae
408	Ortie royale	<i>Galeopsis tetrahit</i>	Lamiaceae
409	Oryzopsis à feuilles rudes	<i>Oryzopsis asperifolia</i>	Poaceae
410	Osmonde cannelle	<i>Osmundastrum cinnamomeum</i>	Osmundaceae
411	Osmonde de Clayton	<i>Osmunda claytoniana</i>	Osmundaceae
412	Osmonde royale	<i>Osmunda regalis</i>	Osmundaceae
413	Osmorhize à long style	<i>Osmorhiza longistylis</i>	Apiaceae
414	Osmorhize de Clayton	<i>Osmorhiza claytonii</i>	Apiaceae
415	Ostryer de Virginie	<i>Ostrya virginiana</i> var. <i>virginiana</i>	Betulaceae
416	Oxalide de montagne	<i>Oxalis montana</i>	Oxalidaceae
417	Oxalide d'Europe	<i>Oxalis stricta</i>	Oxalidaceae
418	Pain-de-perdrix	<i>Mitchella repens</i>	Rubiaceae
419	Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>	Apiaceae
420	Panic laineux	<i>Dichanthelium acuminatum</i> ssp. <i>acuminatum</i>	Poaceae
421	Panic sp.	<i>Panicum</i> sp.	Poaceae
422	Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>	Polygonaceae
423	Patience orbiculaire	<i>Rumex britannica</i>	Polygonaceae
424	Pâturin comprimé	<i>Poa compressa</i>	Poaceae
425	Pâturin des bosquets	<i>Poa alsodes</i>	Poaceae
426	Pâturin des buissons	<i>Poa saltuensis</i> ssp. <i>saltuensis</i>	Poaceae
427	Pâturin des marais	<i>Poa palustris</i>	Poaceae
428	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i> ssp. <i>pratensis</i>	Poaceae
429	Pâturin rude	<i>Poa trivialis</i>	Poaceae
430	Penthorum faux-orpin	<i>Penthorum sedoides</i>	Penthoraceae
431	Petit nénuphar jaune	<i>Nuphar microphylla</i>	Nymphaeaceae
432	Petit thé	<i>Gaultheria hispidula</i>	Ericaceae
433	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>	Asteraceae
434	Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Asteraceae
435	Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	Polygonaceae
436	Peuplier à grandes dents	<i>Populus grandidentata</i>	Salicaceae
437	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>	Salicaceae
438	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i> ssp. <i>deltoides</i>	Salicaceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
439	Peuplier faux-tremble	<i>Populus tremuloides</i>	Salicaceae
440	Peuplier hybride	<i>Populus x</i>	Salicaceae
441	Phégoptère du hêtre	<i>Phegopteris connectilis</i>	Thelypteridaceae
442	Physocarbe à feuilles d'obier	<i>Physocarpus opulifolius</i>	Rosaceae
443	Pigamon dioïque	<i>Thalictrum dioicum</i>	Ranunculaceae
444	Pigamon pubescent	<i>Thalictrum pubescens</i>	Ranunculaceae
445	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>	Pinaceae
446	Pin gris	<i>Pinus banksiana</i>	Pinaceae
447	Pin rouge	<i>Pinus resinosa</i>	Pinaceae
448	Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>	Pinaceae
449	Pissenlit officinal	<i>Taraxacum officinale</i>	Asteraceae
450	Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	Plantaginaceae
451	Platanthère à feuilles orbiculaires	<i>Platanthera orbiculata</i>	Orchidaceae
452	Platanthère à gorge frangée	<i>Platanthera blephariglottis</i> var. <i>blephariglottis</i>	Orchidaceae
453	Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	Orchidaceae
454	Platanthère claviforme	<i>Platanthera clavellata</i>	Orchidaceae
455	Platanthère dilatée	<i>Platanthera dilatata</i> var. <i>dilatata</i>	Orchidaceae
456	Platanthère du lac Huron	<i>Platanthera huronensis</i>	Orchidaceae
457	Platanthère du Nord	<i>Platanthera aquilonis</i>	Orchidaceae
458	Platanthère hyperboréale	<i>Platanthera hyperborea</i>	Orchidaceae
459	Platanthère papillon	<i>Platanthera psycodes</i>	Orchidaceae
460	Pogonie langue-de-serpent	<i>Pogonia ophioglossoides</i>	Orchidaceae
461	Polypode de Virginie	<i>Polypodium virginianum</i>	Polypodiaceae
462	Polystic de Braun	<i>Polystichum braunii</i>	Dryopteridaceae
463	Polystic faux-acrostic	<i>Polystichum acrostichoides</i>	Dryopteridaceae
464	Pommier commun	<i>Malus pumila</i>	Rosaceae
465	Pommier sp.	<i>Malus</i> sp.	Rosaceae
466	Populage des marais	<i>Caltha palustris</i>	Ranunculaceae
467	Potamot sp.	<i>Potamogeton</i> sp.	Potamogetonaceae
468	Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i> ssp. <i>anserina</i>	Rosaceae
469	Potentille de Norvège	<i>Potentilla norvegica</i>	Rosaceae
470	Potentille dressée	<i>Potentilla recta</i>	Rosaceae
471	Potentille tridentée	<i>Sibbaldia tridentata</i>	Rosaceae
472	Prêle des bois	<i>Equisetum sylvaticum</i>	Equisetaceae
473	Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	Equisetaceae
474	Prêle des marais	<i>Equisetum palustre</i>	Equisetaceae
475	Prêle des prés	<i>Equisetum pratense</i>	Equisetaceae

ANNEXE D: Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
476	Prêle d'hiver	<i>Equisetum hyemale</i>	<i>Equisetaceae</i>
477	Prêle faux-scirpe	<i>Equisetum scirpoides</i>	<i>Equisetaceae</i>
478	Prêle fluviatile	<i>Equisetum fluviatile</i>	<i>Equisetaceae</i>
479	Prêle panachée	<i>Equisetum variegatum</i> ssp. <i>variegatum</i>	<i>Equisetaceae</i>
480	Prenanthe blanche	<i>Nabalus albus</i>	<i>Asteraceae</i>
481	Prenanthe élevée	<i>Nabalus altissimus</i>	<i>Asteraceae</i>
482	Prenanthe trifoliée	<i>Nabalus trifoliatu</i> s	<i>Asteraceae</i>
483	Pruche du Canada	<i>Tsuga canadensis</i>	<i>Pinaceae</i>
484	Prunier noir	<i>Prunus nigra</i>	<i>Rosaceae</i>
485	Pyrole à fleurs verdâtres	<i>Pyrola chlorantha</i>	<i>Ericaceae</i>
486	Pyrole elliptique	<i>Pyrola elliptica</i>	<i>Ericaceae</i>
487	Pyrole unilatérale	<i>Orthilia secunda</i>	<i>Ericaceae</i>
488	Quatre-temps	<i>Cornus canadensis</i>	<i>Cornaceae</i>
489	Quenouille à feuilles étroites	<i>Typha angustifolia</i>	<i>Typhaceae</i>
490	Quenouille à feuilles larges	<i>Typha latifolia</i>	<i>Typhaceae</i>
491	Renoncule à bec recourbé	<i>Ranunculus recurvatus</i> var. <i>recurvatus</i>	<i>Ranunculaceae</i>
492	Renoncule abortive	<i>Ranunculus abortivus</i>	<i>Ranunculaceae</i>
493	Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	<i>Ranunculaceae</i>
494	Renoncule des cariçai	<i>Ranunculus hispidus</i> var. <i>caricetorum</i>	<i>Ranunculaceae</i>
495	Renouée à noeuds ciliés	<i>Fallopia cilinodis</i>	<i>Polygonaceae</i>
496	Renouée de Pennsylvanie	<i>Persicaria pennsylvanica</i>	<i>Polygonaceae</i>
497	Renouée de Virginie	<i>Persicaria virginiana</i>	<i>Polygonaceae</i>
498	Renouée du Japon	<i>Fallopia japonica</i> var. <i>japonica</i>	<i>Polygonaceae</i>
499	Renouée émergée	<i>Persicaria amphibia</i> var. <i>emersa</i>	<i>Polygonaceae</i>
500	Renouée persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>	<i>Polygonaceae</i>
501	Renouée poivre-d'eau	<i>Persicaria hydropiper</i>	<i>Polygonaceae</i>
502	Renouée ponctuée	<i>Persicaria punctata</i>	<i>Polygonaceae</i>
503	Renouée sagittée	<i>Persicaria sagittata</i>	<i>Polygonaceae</i>
504	Rhododendron du Canada	<i>Rhododendron canadense</i>	<i>Ericaceae</i>
505	Rhynchospora blanc	<i>Rhynchospora alba</i>	<i>Cyperaceae</i>
506	Ricinelle rhomboïde	<i>Acalypha rhomboidea</i>	<i>Euphorbiaceae</i>
507	Ronce des Alléghanys	<i>Rubus allegheniensis</i>	<i>Rosaceae</i>
508	Ronce hispide	<i>Rubus hispidus</i>	<i>Rosaceae</i>
509	Ronce odorante	<i>Rubus odoratus</i>	<i>Rosaceae</i>
510	Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>	<i>Rosaceae</i>
511	Rorippa amphibie	<i>Rorippa amphibia</i>	<i>Brassicaceae</i>

N°	Nom français	Nom latin	Famille
512	Roseau commun	<i>Phragmites australis</i> ssp. <i>australis</i>	Poaceae
513	Rubnier à feuilles étroites	<i>Sparganium angustifolium</i>	Typhaceae
514	Rubnier à fruits verts	<i>Sparganium emersum</i>	Typhaceae
515	Rumex à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>	Polygonaceae
516	Sagittaire à larges feuilles	<i>Sagittaria latifolia</i>	Alismataceae
517	Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	Lythraceae
518	Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>	Papaveraceae
519	Sanicle du Maryland	<i>Sanicula marilandica</i>	Apiaceae
520	Sanicle trifoliée	<i>Sanicula trifoliata</i>	Apiaceae
521	Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>	Pinaceae
522	Sarracénie pourpre	<i>Sarracenia purpurea</i>	Sarraceniaceae
523	Saule à feuilles de pêcher	<i>Salix amygdaloides</i>	Salicaceae
524	Saule à long pétiole	<i>Salix petiolaris</i>	Salicaceae
525	Saule à tête laineuse	<i>Salix eriocephala</i>	Salicaceae
526	Saule baumier	<i>Salix pyrifolia</i>	Salicaceae
527	Saule brillant	<i>Salix lucida</i>	Salicaceae
528	Saule de Bebb	<i>Salix bebbiana</i>	Salicaceae
529	Saule discolore	<i>Salix discolor</i>	Salicaceae
530	Saule humble	<i>Salix humilis</i> var. <i>humilis</i>	Salicaceae
531	Saule noir	<i>Salix nigra</i>	Salicaceae
532	Saule pédicellé	<i>Salix pedicellaris</i>	Salicaceae
533	Savoyane	<i>Coptis trifolia</i>	Ranunculaceae
534	Sceau-de-Salomon pubescent	<i>Polygonatum pubescens</i>	Asparagaceae
535	Schizachné pourpré	<i>Schizachne purpurascens</i>	Poaceae
536	Scirpe à ceinture noire	<i>Scirpus atrocinctus</i>	Cyperaceae
537	Scirpe à noeuds rouges	<i>Scirpus microcarpus</i>	Cyperaceae
538	Scirpe des étangs	<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	Cyperaceae
539	Scirpe fluviatile	<i>Bolboschoenus fluviatilis</i>	Cyperaceae
540	Scirpe noirâtre	<i>Scirpus atrovirens</i>	Cyperaceae
541	Scirpe pédicellé	<i>Scirpus pedicellatus</i>	Cyperaceae
542	Scirpe piquant	<i>Schoenoplectus pungens</i> var. <i>pungens</i>	Cyperaceae
543	Scirpe souchet	<i>Scirpus cyperinus</i>	Cyperaceae
544	Scutellaire à feuilles d'épilobe	<i>Scutellaria galericulata</i> var. <i>pubescens</i>	Lamiaceae
545	Scutellaire latériflore	<i>Scutellaria lateriflora</i>	Lamiaceae
546	Séneçon doré	<i>Packera aurea</i>	Asteraceae
547	Smilacine à grappes	<i>Maianthemum racemosum</i> ssp. <i>racemosum</i>	Asparagaceae

ANNEXE D: Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
548	Smilacine étoilée	<i>Maianthemum stellatum</i>	Asparagaceae
549	Smilacine trifoliée	<i>Maianthemum trifolium</i>	Asparagaceae
550	Smilax herbacée	<i>Smilax herbacea</i>	Smilacaceae
551	Soja	<i>Glycine max</i>	Poaceae
552	Sorbier américain	<i>Sorbus americana</i>	Rosaceae
553	Sorbier décoratif	<i>Sorbus decora</i>	Rosaceae
554	Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>	Rosaceae
555	Souchet grêle	<i>Cyperus lupulinus</i> ssp. <i>macilentus</i>	Cyperaceae
556	Spartine pectinée	<i>Spartina pectinata</i>	Poaceae
557	Spiranthe penchée	<i>Spiranthes cernua</i>	Orchidaceae
558	Spirée à larges feuilles	<i>Spiraea latifolia</i>	Rosaceae
559	Spirée blanche	<i>Spiraea alba</i>	Rosaceae
560	Spirée tomenteuse	<i>Spiraea tomentosa</i> var. <i>tomentosa</i>	Rosaceae
561	Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	Staphyleaceae
562	Streptope à feuilles embrassantes	<i>Streptopus amplexifolius</i>	Colchicaceae
563	Streptope rose	<i>Streptopus lanceolatus</i> var. <i>lanceolatus</i>	Colchicaceae
564	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>	Anacardiaceae
565	Sureau blanc	<i>Sambucus canadensis</i>	Adoxaceae
566	Sureau rouge	<i>Sambucus racemosa</i> ssp. <i>pubens</i> var. <i>pubens</i>	Adoxaceae
567	Symplocarpe fétide	<i>Symplocarpus foetidus</i>	Araceae
568	Thé des bois	<i>Gaultheria procumbens</i>	Ericaceae
569	Thé du Labrador	<i>Rhododendron groenlandicum</i>	Ericaceae
570	Thélyptère de New York	<i>Thelypteris noveboracensis</i>	Thelypteridaceae
571	Thélyptère des marais	<i>Thelypteris palustris</i>	Thelypteridaceae
572	Thuja occidentale	<i>Thuja occidentalis</i>	Cupressaceae
573	Tiarelle cordifoliée	<i>Tiarella cordifolia</i>	Saxifragaceae
574	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	Malvaceae
575	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	Malvaceae
576	Trèfle alsike	<i>Trifolium hybridum</i>	Fabaceae
577	Trèfle rouge	<i>Trifolium pratense</i>	Fabaceae
578	Trientale boréale	<i>Lysimachia borealis</i>	Primulaceae
579	Trille blanc	<i>Trillium grandiflorum</i>	Melanthiaceae
580	Trille ondulé	<i>Trillium undulatum</i>	Melanthiaceae
581	Trille penché	<i>Trillium cernuum</i>	Melanthiaceae
582	Trille rouge	<i>Trillium erectum</i>	Melanthiaceae
583	Tussilage pas-d'âne	<i>Tussilago farfara</i>	Asteraceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
584	Utriculaire cornue	<i>Utricularia cornuta</i>	<i>Lentibulariaceae</i>
585	Utriculaire intermédiaire	<i>Utricularia intermedia</i>	<i>Lentibulariaceae</i>
586	Uvulaire à feuilles sessiles	<i>Uvularia sessilifolia</i>	<i>Colchicaceae</i>
587	Uvulaire à grandes fleurs	<i>Uvularia grandiflora</i>	<i>Colchicaceae</i>
588	Valériane des tourbières	<i>Valeriana uliginosa</i>	<i>Caprifoliaceae</i>
589	Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>	<i>Caprifoliaceae</i>
590	Vélar fausse-giroflée	<i>Erysimum cheiranthoides</i>	<i>Brassicaceae</i>
591	Vérâtre vert	<i>Veratrum viride</i> var. <i>viride</i>	<i>Melanthiaceae</i>
592	Verge d'or à feuilles de graminée	<i>Euthamia graminifolia</i>	<i>Asteraceae</i>
593	Verge d'or à tige zigzagante	<i>Solidago flexicaulis</i>	<i>Asteraceae</i>
594	Verge d'or bleuâtre	<i>Solidago caesia</i> var. <i>caesia</i>	<i>Asteraceae</i>
595	Verge d'or des bois	<i>Solidago nemoralis</i> ssp. <i>nemoralis</i>	<i>Asteraceae</i>
596	Verge d'or du Canada	<i>Solidago canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	<i>Asteraceae</i>
597	Verge d'or géante	<i>Solidago gigantea</i>	<i>Asteraceae</i>
598	Verge d'or haute	<i>Solidago altissima</i> var. <i>altissima</i>	<i>Asteraceae</i>
599	Verge d'or pubérulente	<i>Solidago puberula</i> ssp. <i>puberula</i>	<i>Asteraceae</i>
600	Verge d'or rugueuse	<i>Solidago rugosa</i> var. <i>rugosa</i>	<i>Asteraceae</i>
601	Vergerette annuel	<i>Erigeron annuus</i>	<i>Asteraceae</i>
602	Vergerette rude	<i>Erigeron strigosus</i> var. <i>strigosus</i>	<i>Asteraceae</i>
603	Véronique en écusson	<i>Veronica scutellata</i>	<i>Plantaginaceae</i>
604	Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>	<i>Plantaginaceae</i>
605	Vesce jargeau	<i>Vicia cracca</i>	<i>Fabaceae</i>
606	Vigne des rivages	<i>Vitis riparia</i>	<i>Vitaceae</i>
607	Vigne vierge à cinq folioles	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	<i>Vitaceae</i>
608	Violette à éperon crochu	<i>Viola adunca</i> var. <i>adunca</i>	<i>Violaceae</i>
609	Violette agréable	<i>Viola blanda</i>	<i>Violaceae</i>
610	Violette cucullée	<i>Viola cucullata</i>	<i>Violaceae</i>
611	Violette du Canada	<i>Viola canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	<i>Violaceae</i>
612	Violette du Labrador	<i>Viola labradorica</i>	<i>Violaceae</i>
613	Violette pâle	<i>Viola macloskeyi</i>	<i>Violaceae</i>
614	Violette parente	<i>Viola sororia</i> var. <i>sororia</i>	<i>Violaceae</i>
615	Violette pubescente	<i>Viola pubescens</i> var. <i>pubescens</i>	<i>Violaceae</i>
616	Viorne bois-d'orignal	<i>Viburnum lantanoides</i>	<i>Adoxaceae</i>
617	Viorne cassinoïde	<i>Viburnum nudum</i> var. <i>cassinoides</i>	<i>Adoxaceae</i>
618	Viorne comestible	<i>Viburnum edule</i>	<i>Adoxaceae</i>
619	Viorne flexible	<i>Viburnum lentago</i>	<i>Adoxaceae</i>
620	Viorne trilobée	<i>Viburnum opulus</i> ssp. <i>trilobum</i> var. <i>americanum</i>	<i>Adoxaceae</i>

ANNEXE D: Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
621	Vulpin à courtes arêtes	<i>Alopecurus aequalis</i> var. <i>aequalis</i>	<i>Poaceae</i>
622	Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	<i>Blechnaceae</i>

ANNEXE E

Liste des espèces exotiques envahissantes inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Milieu terrestre	Milieu humide	Nombre d'occurrences
1	Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	√	√	1
2	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>	√		5
3	Alpiste roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	√	√	41
4	Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	√		19
5	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	√		2
6	Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i> ssp. <i>vulgaris</i>	√		9
7	Chardon des champs	<i>Cirsium arvense</i>	√		8
8	Chardon vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>	√		1
9	Chèvrefeuille de Tartarie	<i>Lonicera tatarica</i>	√		3
10	Chiendent commun	<i>Elymus repens</i>	√		4
11	Égopode podagraire	<i>Aegopodium podagraria</i>	√		1
12	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	√		12
13	Gailllet mollugine	<i>Galium mollugo</i>	√		4
14	Herbe à puce	<i>Toxicodendron radicans</i>	√		14
15	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i> ssp. <i>arvensis</i>	√		1
16	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	√		1
17	Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	√	√	5
18	Marguerite blanche	<i>Leucanthemum vulgare</i>	√		3
19	Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>	√		2
20	Nerprun bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	√	√	8
21	Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>	√		17
22	Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>	√		1
23	Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>	√		1
24	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>	√		7
25	Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	√		4
26	Renouée du Japon	<i>Fallopia japonica</i> var. <i>japonica</i>	√		3
27	Roseau commun	<i>Phragmites australis</i> ssp. <i>australis</i>	√	√	61
28	Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>		√	35
29	Vigne vierge à cinq folioles	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	√		33

ANNEXE F

Résultats d'inventaire floristique 2013-2014

COMPOSANTES DU PROJET / PROJECT COMPONENTS

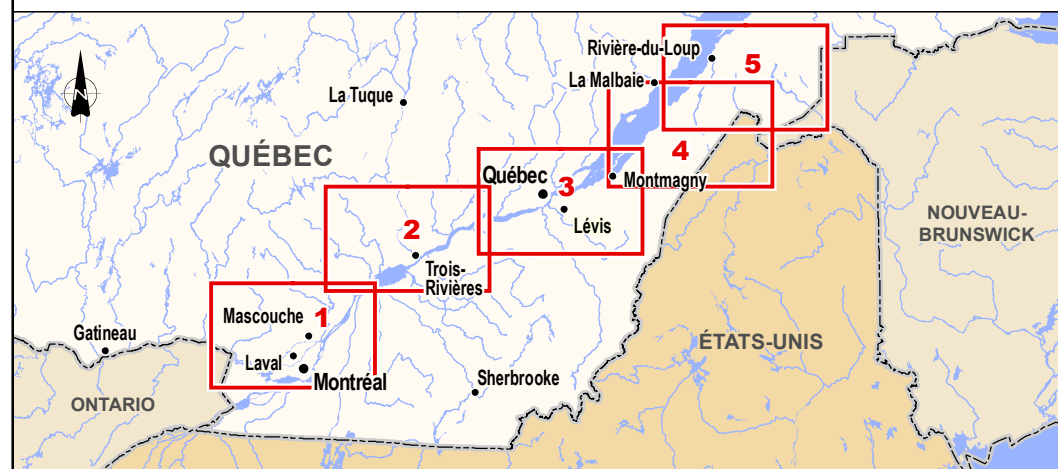
Tracé	●●●●●	Route
Point de livraison	✱	Delivery point
Station de pompage	☐	Pump station

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES / GEOGRAPHICAL LANDMARKS

Frontière nationale	-----	National boundary
Autoroute		Highway
Route nationale		National road
Établissement amérindien		Indian reserve or settlement
Aéroport international		International airport
Municipalité	•	Municipality
Parc national du Québec		Québec national park
Parc national du Canada		Canada national park
Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable		Habitat of a threatened or vulnerable plant species
Réserve naturelle reconnue		Recognized nature reserve

FLORE / FLORA

Espèces d'intérêt pour la conservation	●	Species of management concern
<i>Adiantum canadense / Northern maidenhair fern</i>		
<i>Ail des bois / Wild leek</i>		
<i>Asarum canadense / Canada wild ginger</i>		
<i>Alnus incana / Smooth alder</i>		
<i>Bartonia virginica / Yellow bartonia</i>		
<i>Cardamine caroliniana / Two-leaved toothwort</i>		
<i>Carex lasiocarpa / Northern long sedge</i>		
<i>Carex lasiocarpa / Cat-tail sedge</i>		
<i>Carya ovata / Shagbark hickory</i>		
<i>Quercus bicolor / Swamp white oak</i>		
<i>Acer glabrum / Black maple</i>		
<i>Gentiana verna / Victorin's fringed gentian</i>		
<i>Plantago rugelii / Downy rattlesnake-plantain</i>		
<i>Lilium canadense / Canada lily</i>		
<i>Thalictrum flavum / Southern twayblade</i>		
<i>Lycopus virginicus / Virginia water-horehound</i>		
<i>Matteuccia struthiopteris / Ostrich fern</i>		
<i>Juglans nigra / Butternut</i>		
<i>Orchis rotundifolia / Small round-leaved orchid</i>		
<i>Ulmus glaberrimus / Rock elm</i>		
<i>Platanus major / Large round-leaved orchid</i>		
<i>Sanguinaria canadensis / Bloodroot</i>		
<i>Sparganium angustifolium / Slender flatsedge</i>		
<i>Staphylea trifolia / American bladdernut</i>		
<i>Trillium grandiflorum / White trillium</i>		
<i>Urtica dioica / Large-flowered bellwort</i>		
<i>Valeriana spirifolia / Swamp valerian</i>		
<i>Woodsia virginica / Virginia chain fern</i>		



Plan de localisation / Location Map

SOURCES / REFERENCES

- MRN (BDGA 1M, hydrographie) 2010.
- MRN (BDGA 1M, réseau routier) 2010.
- MRN (BDGA 1M, découpages administratifs) 2012.
- MRN (BDGA 1M, pôles d'occupation) 2010.
- RNCan (BNDT 50k et 250k, pôles d'occupation) 2010.
- MRN (TRQ 100k, territoires récréatifs) 2010.
- Biodiversité conseil inc. (flore) 2013-2014.
- Groupe Conseil UDA inc. (flore) 2013-2014.

OLÉODUC ÉNERGIE EST
ENERGY EAST PIPELINE

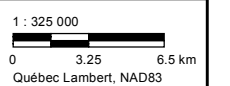


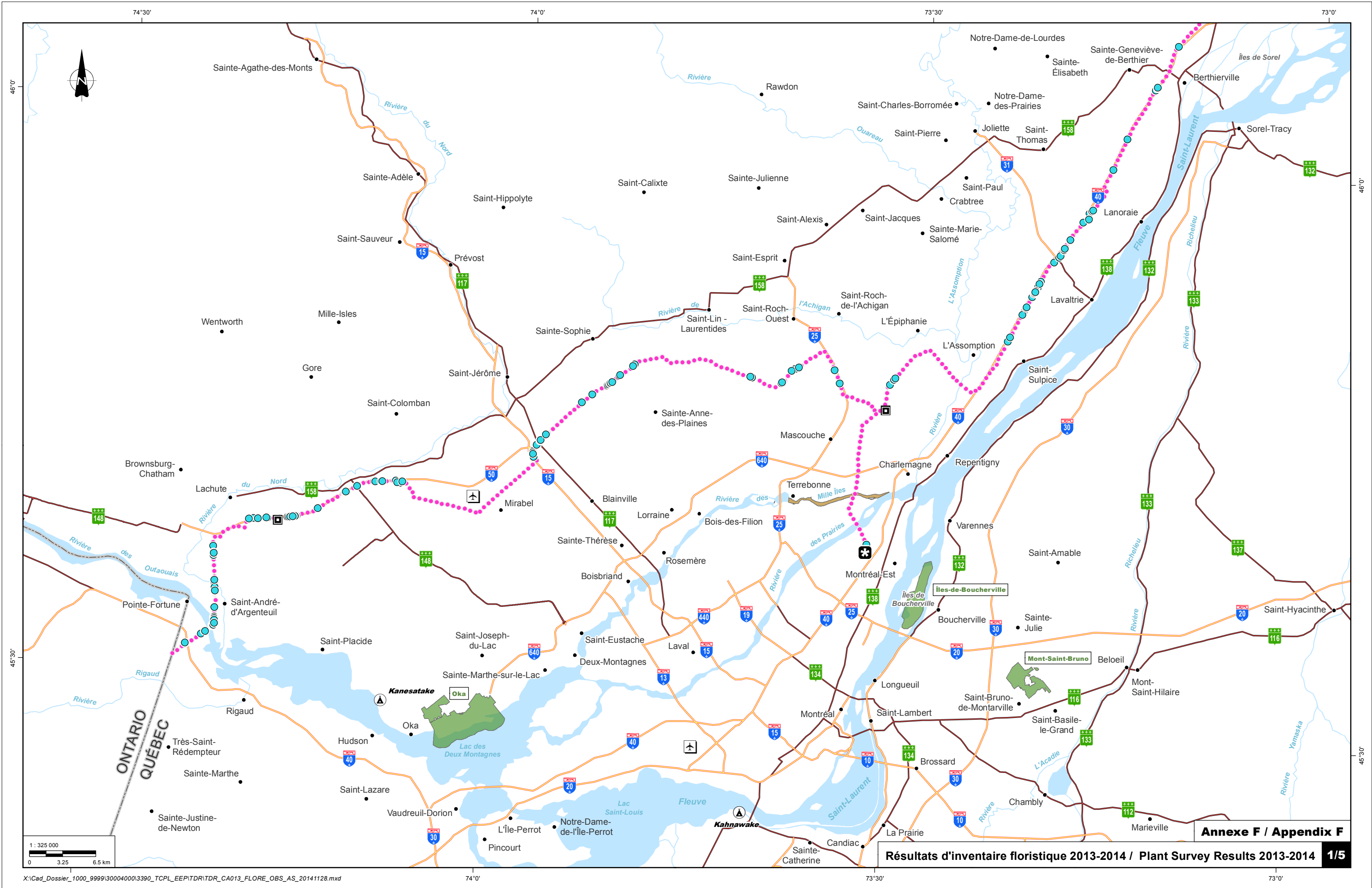
Annexe F / Appendix F

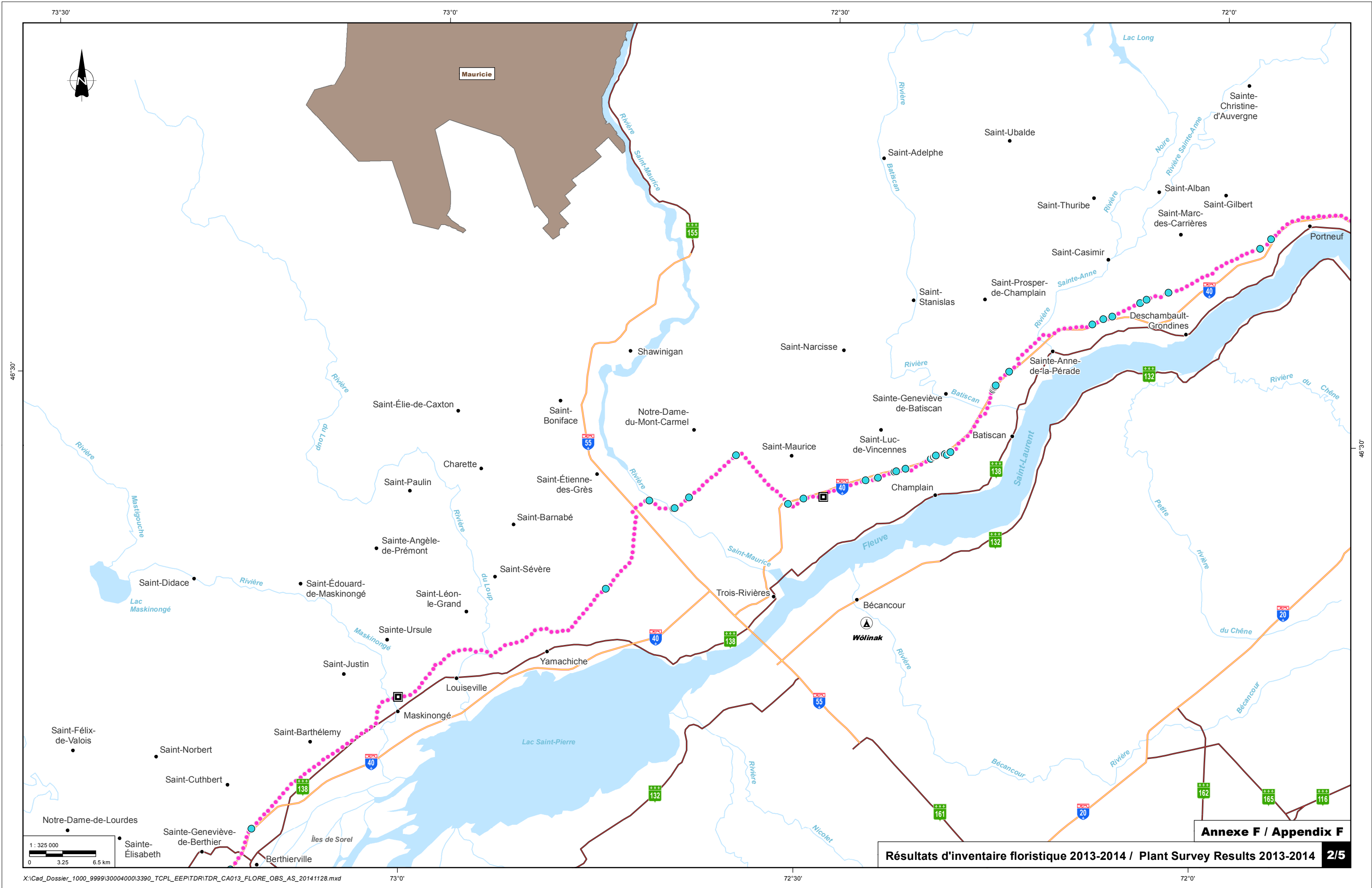
Résultats d'inventaire floristique 2013-2014
Plant Survey Results 2013-2014

Cartographie / Cartography:
Chargé de projet / Project Manager:
Date : 2014-11-28

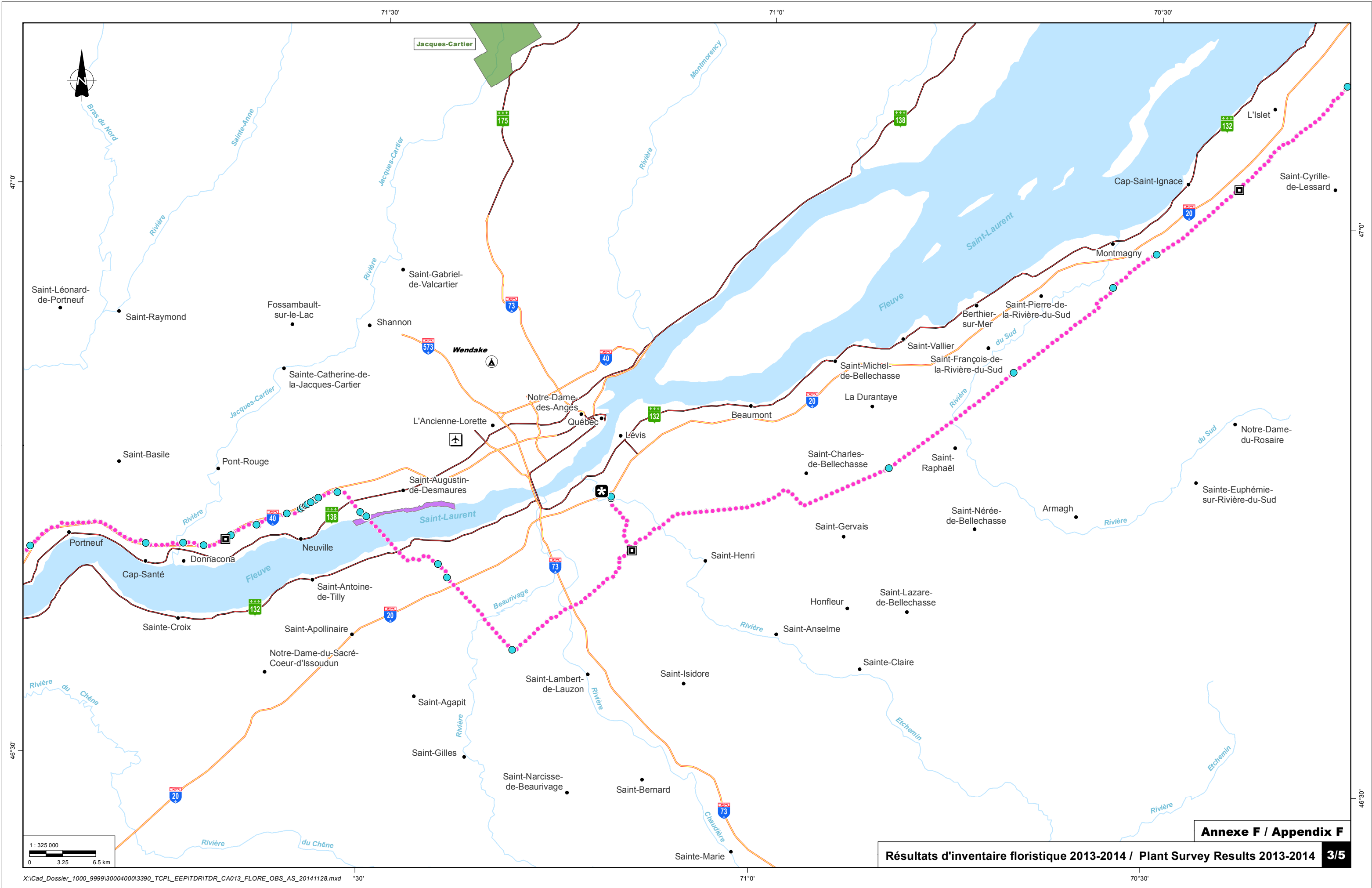
Anne-Marie Marquis
Claude Veilleux, ing. & agr.
Dossier : 3390-141

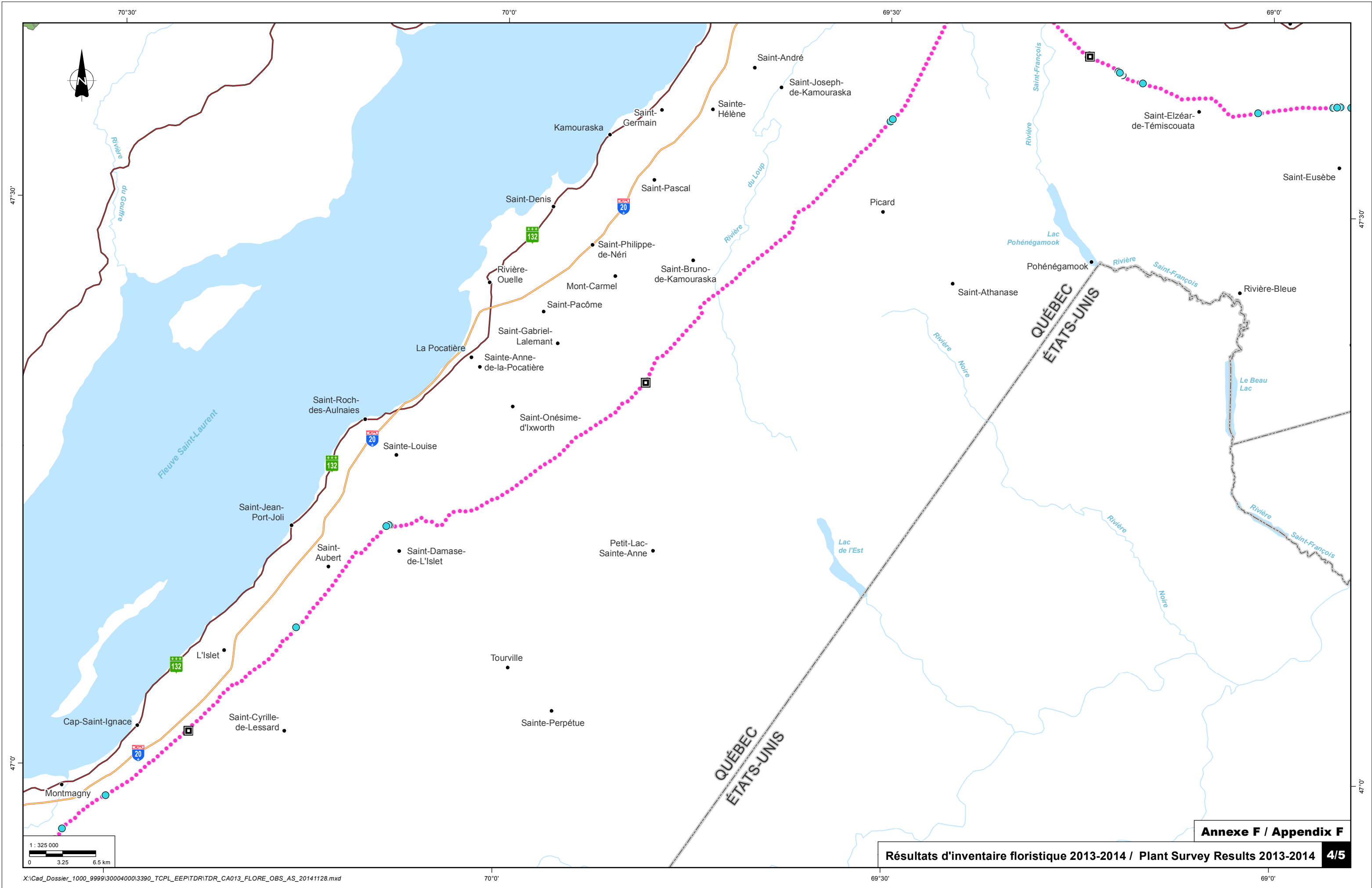


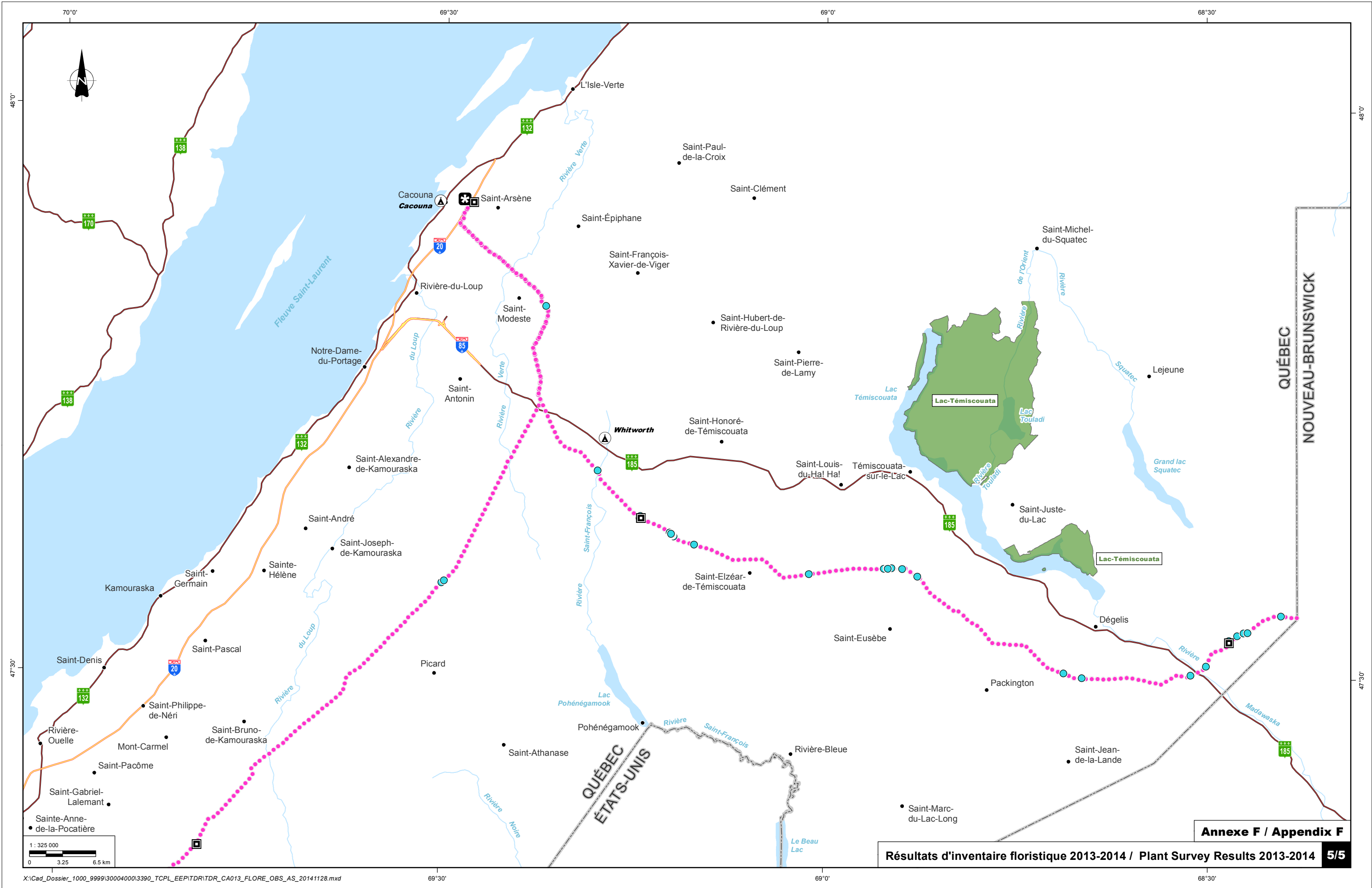




X:\Cad_Dossier_1000_9999\30004000\3390_TCPL_EEPITDR\TDR_CA013_FLORE_OBS_AS_20141128.mxd







QUÉBEC
NOUVEAU-BRUNSWICK

Annexe F / Appendix F

Résultats d'inventaire floristique 2013-2014 / Plant Survey Results 2013-2014 5/5

ANNEXE G

Évaluation de l'état de santé des noyers cendrés

N°	DHP (cm)	Pourcentage du houppier sain	Pourcentage affecté par le chancre		Arbre jugé sain ^a	
			Base de l'arbre	Tronc de l'arbre	Oui	Non
1	1	100	0	0	√	
2	1	100	0	0	√	
3	1	100	0	0	√	
4	1	100	0	0	√	
5	1	70	0	0	√	
6	1	50	60	50		√
7	2	80	0	0	√	
8	2	80	0	0		
9	2	100	60	0		√
10	3	80	0	0	√	
11	3	10	10	10		√
12	4	100	0	0	√	
13	4	100	20	60		√
14	4	70	30	0		√
15	4	100	0	10	√	
16	5	80	0	10	√	
17	6	100	50	6		√
18	7	60	60	20		√
19	7	70	40	30		√
20	7	80	20	0	√	
21	8	100	50	50		√
22	8	100	70	10		√
23	8	50	5	30		√
24	8	100	50	10		√
25	10	10	20	10		√
26	10	80	60	10		√
27	11	100	50	50		√
28	11	80	60	5		√
29	12	100	50	10		√
30	12	100	50	0		√
31	12	20	80	10		√
32	12	70	60	10		√
33	13	30	60	20		√
34	13	60	70	60		√
35	13	30	60	30		√
36	13	90	60	10		√

ANNEXE G: Évaluation de l'état de santé des noyers
cendrés

N°	DHP (cm)	Pourcentage du houppier sain	Pourcentage affecté par le chancre		Arbre jugé sain ^a	
			Base de l'arbre	Tronc de l'arbre	Oui	Non
37	14	10	100	50		√
38	14	0	100	100		√
39	14	30	70	80		√
40	14	30	10	0		√
41	14	10	60	50		√
42	15	90	10	10	√	
43	15	60	70	10		√
44	16	40	20	20		√
45	16	30	10	0		√
46	18	100	10	0	√	
47	18	50	90	10		√
48	19	50	40	10		√
49	20	30	20	10		√
50	20	10	90	20		√
51	20	0	100	100		√
52	22	30	80	10		√
53	22	70	70	10		√
54	22	30	20	10		√
55	23	20	80	30		√
56	25	20	20	0		√
57	25	50	20	10		√
58	26	80	50	20		√
59	26	70	80	0		√
60	26	80	70	20		√
61	27	80	50	20		√
62	29	40	20	20		√
63	31	50	10	5		√
64	32	40	70	5		√
65	33	50	80	10		√
66	34	60	60	20		√
67	35	50	10	5		√
68	37	40	20	5		√
69	39	80	50	20		√
70	40	80	50	20		√
71	40	10	100	20		√
72	42	60	60	30		√

N°	DHP (cm)	Pourcentage du houppier sain	Pourcentage affecté par le chancre		Arbre jugé sain ^a	
			Base de l'arbre	Tronc de l'arbre	Oui	Non
73	42	50	90	20		√
74	67	70	10	10	√	
75 ^b	2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
76 ^b	>10	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
77 ^b	>10	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
78 ^b	>10	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
79 ^b	12	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
80 ^b	16	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
NOTES :						
s.o. : sans objet.						
^a En fonction des critères mentionnés à la section 2.2.4.3						
^b Noyer cendré dont la santé n'a pas été évaluée puisque la saison automnale était avancée et limitait l'évaluation de santé basée sur la présence de feuilles.						